

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODÈLE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays : Madagascar</b>	
<b>TITRE DU PROJET : OBS-MADA : Observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisée.</b>	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b>	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b>
<input checked="" type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national
<input type="checkbox"/> PRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional
<b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>	
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD (ONU) et MSIS Tatao (OSC)</b>	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux: spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b>	
<p>Ministère de la Jeunesse et Sport  Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation &amp; Collectivités Décentralisés dans les régions  Ministère de la Justice  Ministère de la Population  CNIDH  Membres des OSC actifs dans l'observatoire SAFIDY et Mouvement Rohy qui seront des partenaires de la mise en œuvre de différentes composantes du projet :  Ravintsara, AIM, AVG, SAF/FJKM, IVORARY, MIRA AINA, Réseau des jeunes Tatao,  Hirondelle/SIFAKA</p>	
<b>Durée du projet en mois<sup>1</sup> : 18 mois</b>	
<b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b>	
<p>La zone d'intervention du projet d'appui à un réseau national de jeunes de l'observatoire SAFIDY sera nationale, donc les 22 régions pour les activités de veille SAP-PC et le CCAP, les plaidoyer/interpellations, les recours et la protection des défenseurs de la paix.</p> <p>Pour les actions communautaires portées ou structurées autour des jeunes, le projet ciblera les 06 régions du Sud (Anosy, Androy, Atsimo Andrefana Menabe, Haute Matsiatra, Ihorombe) qui combinent les zones d'interventions du PNUD et de MSIS-Tatao et aussi les zones où les facteurs de risques de conflits et la pauvreté sont les plus marqués</p>	

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

AS

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>2</sup>  
 Initiative de promotion des jeunes<sup>3</sup>  
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)  
 Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :****PNUD : \$ 1 200 000****MSIS-Tatao : \$ 300 000****Total PBF : \$ 1 500 000**

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :****PBF 1<sup>ère</sup> tranche (65%) :**

PNUD : \$ 780 000

MSIS TATAO : \$ 195 000

Total : \$ 975 000

**PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* (35%) :**

PNUD : \$ 420 000

MSIS TATAO : \$ 105 000

Total : \$ 525 000

**PBF 3<sup>ème</sup> tranche\* ( \_ %) :**

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

Total : \$ XXXXXX

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Le projet renforce le «leadership des jeunes de l'observatoire Safidy pour devenir des promoteurs de la paix reconnus par les autorités et crédités de la confiance des communautés». A travers ce réseau national de plus de 7000 jeunes-OSC dont 45% des filles, le projet appuie les jeunes à (i) mettre en place un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits; (ii) s'engager dans les contrôles citoyens des actions publiques favorables à la paix et (iii) mener des actions de réponses aux risques de conflits portés par ou structurés autour des jeunes et faire des plaidoyers/recours efficaces auprès des autorités/décideurs.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le projet est un partenariat entre PNUD et MSIS-tatao qui se sont concertés et ont été d'accord pour un projet basé sur les forces de chaque partie: MSIS-Tatao avec Safidy ayant observé les élections dans les 22 régions et PNUD ayant les expériences de renforcement des institutions de la consolidation de la paix. A travers plusieurs réunions à distance et des échanges de documents, le projet a été conjointement conçu/rédigé.

Des réunions techniques et des échanges par mail ont permis d'engager la collaboration avec les Ministères (Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion des Femmes) qui se sont engagés à soutenir/participer : la planification/définition des activités au niveau national et dans les régions, dans les différents ateliers d'échanges et

<sup>2</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

45

concertation, les formations des jeunes et femmes cibles du projet, les plaidoyers/recours qui leur sont soumis et même permettre aux jeunes mobilisés par le projet d'utiliser des espaces/locaux ou dispositifs mis en place par les Ministères comme les maisons des jeunes. De même pour les institutions de défenses des DH ou de promotion de la paix comme la CNIDH qui soutiendront les interventions du projet pour la protection des jeunes LA et défenseurs de la paix.

Les OSC/jeunes œuvrant dans la consolidation de la paix et d'autres thématiques (lutte contre la corruption, jeunes pour la protection de l'environnement et changement climatique, etc.) ont aussi été consultés à travers des réunions en focus group organisés au niveau national et des régions. Au total, 13 réunions avec les jeunes ont permis de réunir 193 participants dont 55.44% des jeunes et 63.73% des femmes. 107 jeunes bénéficiaires du projet PBF Tano Mafy dont 58.87% des femmes ont été également consultés à Antananarivo étant donné que les 03 OSC promoteurs du projet sont déjà engagés dans l'Observatoire et que ces jeunes Tano Mafy se réunissent régulièrement pour des formations/échanges dans le bureau de Safidy. Ces consultations auprès des jeunes ont permis de collecter leurs compréhensions des principaux conflits ou risques de conflits dans les régions, leurs analyses des causes de ces conflits et leurs propositions d'actions pour les prévenir et/ou les surpasser. Les résultats de ces consultations seront exploitées pour aider le projet (MSIS-Tatao, PNUD et partenaires) dans la définition des principaux facteurs/indicateurs à suivre dans le SAP-PC, le ciblage des thématiques d'actions publiques à adressées dans le CCAP et dans la présélection des actions communautaires portées par les OSC/jeunes ou par d'acteurs communautaires qui seront accompagnées techniquement et financièrement par le projet. Les consultations ont aussi déjà permis d'appréhender certains besoins en formation pour les jeunes qui seront mobilisés dans le projet.

Par ailleurs, deux réunions de coordination et échanges par mail avec les autres projets soumissionnaires à GYPI ont été menées pour assurer une synergie et la complémentarité avec les deux autres projets soumissionnaires portés par HCDH /UNESCO portant sur la protection des droits humains et EISA portant sur le leadership politique des femmes. Il est noté que les axes d'intervention des différents projets une approche intégrée est promue pour assurer la coordination par rapport à l'identification des cibles jeunes femmes et jeunes hommes d'une part et la précision des zones d'intervention. L'enjeu est d'éviter le doublon d'actions similaires pour les thématiques Genre et Droits Humains et de pouvoir étendre la portée des activités du projet en matière d'alerte précoce et de prévention de conflits en tenant compte des thématiques sensibles aux niveaux national et local. L'Observatoire des jeunes citoyens se veut être le cadre de ralliement des jeunes intervenant dans l'alerte précoce. Les jeunes à travers la structure de l'Observatoire sont sensibilisés à agir dans toutes les thématiques pouvant assurer la consolidation de la paix et prévenir les conflits, intégrant ainsi les jeunes bénéficiaires des autres projets et réciproquement pour une consolidation des connaissances en promotion des droits humains et en leadership des femmes associée à une masculinité positive.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>4</sup> : 2**

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : **555.274,00 \$**, soit **37,02%** du budget.

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>5</sup> :**

<sup>4</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>5</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

Les consultations préalables au niveau des OSC/groupes de jeunes et des Ministères ont d'ores et déjà permis de collecter certains risques/sources de conflits liés au genre tels que le problème de grossesse précoce et l'abandon des jeunes femmes enceintes, les violences physique et sexuelle envers les femmes, le non accès des femmes/jeunes femmes à la terre, la non implication des jeunes femmes dans les instances de prises de décision ou/même l'implication directe ou indirecte des jeunes femmes dans les actes de banditismes/dahalo (comme motivations, appâts, auteurs/complices, victimes, etc.). Pour les compléter, au début du projet, une étude et des ateliers de consultations (A111) seront organisés pour les approfondir et mieux comprendre leurs liaisons avec ou leurs enjeux sur les femmes. Suite aux résultats de l'étude, du coup, le plan de communication, les actions de sensibilisation/de mobilisation, ainsi que les formations menées incluront des messages et des outils/canaux et des modules spécifiques pour adresser ces enjeux liés aux femmes. De même, dans toutes les thématiques objets du CCAP, les services/Actions publiques qui adressent les besoins des femmes seront intégrés et donc les plaidoyers pour les améliorer seront entamés. Des actions menées par les OSC/jeunes en collaboration avec les Institutions seront appuyées par le projet pour lever certains de ces facteurs de conflits liés au genre tels que l'accroissement de la participation des jeunes femmes dans les prises de décisions à travers des formations en leadership, le plaidoyer et leur renforcement des capacités pour intégrer les instances locaux de décisions (les Structures Locales de Concertation, les Associations de femmes/paysannes, Comités locaux/COBA pour la gestion des ressources naturelles, Comités de vigilance dans les dina, les Comités de gestion des écoles/FEFFI pour l'éducation, le Comité de santé/Agents communautaires, etc.). Des formations et accompagnements spécifiques seront menés pour les jeunes femmes qui souhaitent entrer dans le leadership politique ou des institutions. Des échanges/formations et mises en réseaux avec des rôles modèles issus de leurs milieux/régions seront organisés pour les motiver. Outre ces actions, le mainstreaming de l'approche genre dans toutes les activités sera adopté et l'équilibre entre la participation des jeunes hommes et jeunes femmes dans les actions du projet seront respectés. Toutes les actions, les analyses et les rapports incluront ainsi des sections spécifiques qui traiteront l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

**Degré de risque du projet<sup>6</sup> : 0**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>7</sup>) : (2.2) Gouvernance démocratique \_\_\_\_\_**

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

Effet 2 : Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée et protectrice des droits humains.

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue :

ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces.

ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

<sup>6</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>7</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

AS

<p><b>Type de demande :</b></p> <p><b>Nouveau projet :</b> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><b>Révision de projet :</b> <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</b></p> <p><b>Extension de la durée :</b> <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p><b>Changement de résultat / sujet :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Budget PBF supplémentaire :</b> <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :</p> <p><b>USD XXXXX</b></p> <p><b>Brève justification de la révision:</b></p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>
--	--

## SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>8</sup></b></p> <p>Nom du représentant : Mme Marie Dimond</p> <p>Signature <i>Marie Dimond</i></p> <p>Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p>Date et visa : 06-oct-2020</p> <p>Nom du représentant : : Andriamoraniaina Harijaona, Directeur Exécutif</p> <p>Signature <i>Andriamoraniaina Harijaona</i></p> <p>Nom de l'agence : Association MSIS-TATAO (Multi-Sector Information Service)</p> <p>Date et visa : 06 Octobre 2020</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <b>BALAIVAO Lovatiako Michel Desanges</b></p> <p>Signature <i>BALAIVAO Lovatiako Michel Desanges</i></p> <p>Titre :</p> <p>Date et visa : <b>08 OCT. 2020</b></p>  <p><b>Pour le Ministre et par délégation Le Secrétaire Général</b></p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : Dr. Charlotte FATY NDIAYE</p> <p>Signature <i>Charlotte FATY NDIAYE</i></p> <p>Titre : Coordonnateur résident a.i</p> <p>Date et visa : <b>08 OCT. 2020</b></p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Oscar Fernandez-Taranco</p> <p>Signature <i>Oscar Fernandez-Taranco</i></p> <p>Sous-Secrétaire general pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa :</p>

<sup>8</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## **I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF**

### **a) Analyse de conflits**

Depuis son indépendance, Madagascar connaît un cercle vicieux de crises politiques récurrentes (en 1972, 1991, 1996, 2002 et 2009) qui, au fil du temps, a amplifié sa fragilité économique et sociale et inhibé son développement. Malgré l'absence de guerres manifestes, le pays est classé parmi les 27 pays ayant le plus faible IDH. Plusieurs éléments structurels et historiques expliquent cette fragilité, entretiennent et accentuent le sentiment de frustration et de révolte des populations gouvernées. En ce qui concerne les jeunes en particulier, plusieurs facteurs sont à l'origine de leur facile manipulation à s'engager dans et à entretenir des logiques et dynamiques de conflits, et même parfois les amènent à être au centre des conflits affectant la consolidation de la paix à Madagascar.

#### **i) L'absence d'espaces et de place pour les jeunes pour être des acteurs de changement à part entière, capables de façonner l'avenir de leur pays**

- **L'absence des jeunes dans la participation/leadership politique :** Le pays n'arrive pas à exploiter son dividende démographique de populations extrêmement jeunes (64%<sup>9</sup> ont moins de 25 ans), principales victimes de ce sous-développement et de la pauvreté. Les structures politiques et décisionnaires malgaches sont façonnées par un système lignager extrêmement hiérarchisé, influencé par les normes sociales et patriarcales qui ne laissent que peu de place aux jeunes et aux femmes. En effet, le PCIA<sup>10</sup> a noté une forte marginalisation politique des jeunes dont un très grand nombre se sent exclu des échanges et des dispositifs politiques du pays. Les jeunes ayant de pouvoir politique restent limités: leur rôle dans la société malgache consiste avant tout à recevoir des instructions. Aucun jeune de moins de 30 ans n'a été élu à l'Assemblée Nationale comme député de Madagascar lors des dernières élections législatives en mai 2019. Pour les élections communales en Novembre 2019, 58 jeunes (3,42% sur 1695 communes) sont élus Maires, parmi lesquels 44 jeunes issus des partis politiques (2,6% des Communes) et seulement 2 jeunes femmes (0,12% des communes). En outre, les jeunes sont aussi quasi-absents en tant qu'électeurs. D'une part, une grande partie n'est pas inscrite sur une liste électorale, ils ne peuvent ainsi jouir de leur droit citoyen. Selon l'Union Européenne, les jeunes devant atteindre l'âge de 18 ans entre le 1 février et le 7 novembre 2018 – population estimée à près de 400 000 individus, soit près de 4 % du corps électoral, ne possèdent pas, dans une quasi-totalité, d'une carte d'identité nationale, pièce obligatoire pour s'inscrire et voter<sup>11</sup>.

Cette absence des jeunes citoyens remet en question la représentativité du système politique, conduisant à leur marginalisation. Cela renforce également les stéréotypes qui considèrent les jeunes comme désintéressés de la politique. Cependant, il est remarquable que dans certaines zones de Madagascar, notamment dans les zones isolées marquées par un climat d'insécurité chronique et par une forte présence et représentativité politique, les jeunes sont pour la plupart politisés et instrumentalisés par les partis, notamment lors des campagnes électorales pour lesquelles les candidats en course mobilisent d'importants moyens financiers.

- **La non considération des jeunes dans les prises de décision :** Très peu de mécanismes et espaces sont aussi ouverts aux jeunes et femmes pour exprimer leurs préoccupations ou proposer des solutions auprès des décideurs. Après les périodes électorales et/ou crises connues à Madagascar, ils sont oubliés dans les prises de décisions même pour celles qui impactent leur vie. Par exemple, dans les consultations et échanges des acteurs<sup>12</sup> menés au niveau communal

---

<sup>9</sup> <https://madagascar.unfpa.org/fr/topics/population-et-d%C3%A9veloppement>

<sup>10</sup> Le PCIA 2010 différencie entre les lignes de fractures sociétales, les moteurs de conflits et les amplificateurs de conflits.

<sup>11</sup> Rapport final – mission d'observatoire électorale de l'Union Européenne – 2018

<sup>12</sup> Rapport d'activités de MSIS-Tatao dans la mise en œuvre du projet USAID/Mikajy sur la gestion communautaire des ressources naturelles

et communautaire dans les 03 régions de Menabe, Analanjirofo et SAVA pour discuter sur l'organisation des dina (pactes/règles sociales locales), la gestion des conflits sociaux liés à l'accès aux fonciers et aux ressources naturelles, seuls 8,6% des participants étaient des jeunes et 3,2% des jeunes femmes. Les jeunes n'arrivent pas à prendre le leadership et à accéder à des postes de responsabilités même au niveau des chefs Fokontany et des bureaux des associations paysannes ou communautés de base, particulièrement en milieu rural. Ce phénomène de non-consideration touche d'autant plus les jeunes filles, moins instruites, ayant moins d'occupation et d'emploi<sup>13</sup> et de plus subissant davantage de problèmes notamment la grossesse précoce<sup>14</sup> et les violences basées sur le genre. Lorsqu'elles sont consultées, cela se limite à leurs besoins spécifiques (l'affaire des femmes), ou bien à une dimension plus symbolique que substantielle. La tendance, en ville, est plutôt vers l'émancipation progressive des jeunes femmes qui sont placées sous une emprise familiale moins forte sauf que, en raison de contraintes économiques fortes, elles se retrouvent aussi livrées à elles-mêmes.

- **L'absence des jeunes dans les médias :** Même si les journalistes sont dans la majorité des jeunes (à plus de 70%) et des femmes (65%) selon l'Association des femmes journalistes, au sujet de la cible du secteur médiatique en général, les femmes et les jeunes sont beaucoup moins médiatisées comparé à leurs homologues masculins et plus âgés qui bénéficient de 88% de couverture<sup>15</sup>. La majorité des femmes du milieu rural sont analphabètes et évoluent dans le secteur informel de l'économie. Moins de la moitié de jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans, n'ont pas accès à un média même au moins une fois par semaine. Par contre, les jeunes sont les principaux utilisateurs des médias sociaux (50% ont entre 19-35 ans), mais avec une prédominance, à nouveau, des hommes (82%)<sup>16</sup>. Cet enclin à l'utilisation de l'Internet et à plus d'accès au monde virtuel a même augmenté depuis le confinement. Pour certains jeunes, la situation pandémique les incite à aider leur paires, à trouver de nouvelles opportunités de s'engager dans la lutte contre la pandémie au sein de leurs communautés, surtout ceux et celles qui sont membres d'associations. Par contre, pour d'autres, cela alimente le sentiment d'isolement, la paresse, la passivité, le relâchement et l'irresponsabilité à cause du manque de relation sociale avec l'entourage, la fermeture des structures qui peuvent accueillir les jeunes, y compris des établissements scolaires.

**Risques sur la consolidation de la paix :** L'exclusion des jeunes du cercle politique et du processus de prises de décisions formelles, ainsi que leur privation d'espaces d'expression augmentent leur frustration et les expose au risque d'instrumentalisation. Ils sont facilement recrutés par les acteurs politiques/économiques véreux pour créer/être au centre des conflits durant les crises politiques. Dans certaines zones marquées par une insécurité ancienne causant la désagrégation progressive du tissu social et du système lignager et politique traditionnel (basé sur le pouvoir des anciens/ainés, instrumentalisation politique, jeux de pouvoir des « grands bonnets au col blanc » accentuant les rivalités locales/Chefs de clans et la marginalisation des individus issus des groupes les moins influents), les jeunes – y compris parfois les jeunes femmes - sont à l'origine de l'insécurité car ils exercent leur pouvoir et leur influence au sein des groupes les plus démunis, y compris parfois de leurs parents. C'est le cas dans certaines zones "rouges" du Grand Sud, notamment en milieu rural, où les jeunes sont activement impliqués dans les dispositifs locaux de sécurité (les *jado* au Sud) au sein desquels on recense de nombreux dérapages. Ces situations

---

<sup>13</sup> Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ETVA Madagascar – 2013

<sup>14</sup> Enquête MICS-2018

<sup>15</sup> Baromètre des médias africains, Madagascar 2017.

<sup>16</sup> Youth Observatory.



participent à alimenter les préjugés à l'encontre de la jeunesse marginalisée, souvent considérée comme « problématique et insoumise » et fauteur de troubles.

## **ii) L'inégalité dans l'accès aux services sociaux de base et aux ressources ainsi qu'à leurs bénéfices socio-économiques souvent au détriment des jeunes**

Du fait de ces exclusions, les voix et préoccupations des jeunes sont aussi rarement prises en compte dans les politiques et programmes de l'Etat. L'inégalité dans l'accès aux services et aux ressources est souvent à leur détriment, entraînant leur insatisfaction et mécontentement, sources latentes de conflits. Selon l'analyse dans le PSN-SRAJ<sup>17</sup>, la couverture des services de santé amis des jeunes est encore faible à Madagascar parce que, les services de santé sont déjà insuffisants mais en plus, les services qui y sont dédiés pour les jeunes ne sont pas de qualité. Pour l'éducation, les jeunes qui ont terminé le cycle de base n'ont pas suffisamment de compétences fonctionnelles pour travailler leur permettant soit d'être indépendants soit d'améliorer leurs moyens de subsistance. La formation technique et professionnelle est très limitée : 3% seulement des jeunes suivent des formations professionnelles agricoles alors que 75% vont travailler dans l'agriculture. Selon l'OIT<sup>18</sup> en 2014, 70% des jeunes malagasy ont un travail non régulier compte tenu de l'importance du secteur informel et les jeunes filles sont plus touchées par cette irrégularité de l'emploi.

Sur l'accès aux ressources notamment les terres, l'accès des jeunes et des femmes au foncier reste un défi majeur. D'après l'étude sur la problématique foncière<sup>19</sup>, il y a d'une part le croissant déficit d'accès à la terre pour de nombreux ménages pauvres et le fractionnement des exploitations agricoles familiales, qui réduit inexorablement la surface utile par ménage, génération après génération, héritage après héritage. Le 2/3 des surfaces possédées par les jeunes proviennent de ces transferts intergénérationnels (donations ou héritage) à titre gratuit<sup>20</sup>. De l'autre, les croissantes pressions (démographique, écologiques, commerciales, etc.) qui pèsent sur la terre, tendent à exacerber la compétition autour du foncier, à aggraver la surexploitation des sols, à accroître la vulnérabilité socio-économique des communautés qui en vivent et à amplifier les conflits dans le monde rural malgache. En général, les bénéfices économiques de l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables (terre et extractives, bois précieux, etc.) ne profitent pas à l'ensemble de la population et aux jeunes mais à quelques élites en rivalité.

**Risques sur la consolidation de la paix** : Se sentant délaissés en matière d'accès aux services et avec très peu de perspectives dans l'accès aux ressources, les jeunes entretiennent des sentiments de révoltes et de mépris envers le système aboutissant à des délinquances et leur participation dans les vindictes populaires et sont facilement recrutés dans des organisations criminelles et les banditismes (Etudes SCOPING PBF).

## **iii) Le manque de redevabilité de l'Etat envers les communautés surtout les jeunes**

Le manque de transparence et redevabilité de l'appareil de l'état et des acteurs politiques favorise la corruption<sup>21</sup> au sein de l'Administration à tous les niveaux, augmente l'impunité et affaiblit les institutions entraînant l'effritement de la confiance de la population notamment des jeunes. Au niveau national, la transparence budgétaire et des fonds sont très faibles avec un score de transparence de l'OBS<sup>22</sup> à 40/100 classant Madagascar parmi les pays fournissant le minimum d'informations sur le budget aux citoyens. Le score de participation citoyenne au budget est très

---

<sup>17</sup> Plan Stratégique National de la Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes

<sup>18</sup> Enquête sur la transition de jeunes vers l'emploi, OIT, 2014

<sup>19</sup> [https://www.cetri.be/IMG/pdf/etude\\_madagascar\\_2018.pdf](https://www.cetri.be/IMG/pdf/etude_madagascar_2018.pdf)

<sup>20</sup> [http://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/2020\\_CTFD\\_Lacc%C3%A8s-des-jeunes-%C3%A0-la-terre-VF-online.pdf](http://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/2020_CTFD_Lacc%C3%A8s-des-jeunes-%C3%A0-la-terre-VF-online.pdf)

<sup>21</sup> IPC de 24/100 en recul d'année en année.

<sup>22</sup> Rapport Open Budget Survey-2019 publié par International Budget Partnership et MSIS-Tatao en Avril 2020

médiocre à seulement 6/100 car il n'y a aucun espace ouvert aux citoyens et aux jeunes de participer. Au niveau local, par rapport à l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'investissements communaux, sur un échantillon de 200 Communes<sup>23</sup>, presque 2/3 ne fournissent aux citoyens des informations suffisantes sur le budget, l'appel d'offre et le rapport et 59% ne disposent de mécanisme fonctionnel de participation des acteurs et des communautés locales.

**Risques sur la consolidation de la paix** : Face à toutes ces situations d'injustice, les **actions publiques censées renverser les tendances et prévenir les risques de conflits sont ainsi rares et souvent inefficaces à cause notamment des faiblesses de gouvernance, des contrôles ineffectifs et des institutions et élus ayant du mal à exercer leurs rôles**. Ils sont même parfois impliqués dans les causes de l'insécurité. Cela favorise la corruption au sein de l'Administration à tous les niveaux, augmente l'impunité et affaiblit les institutions.

En outre, **les communautés et les jeunes qui voudraient s'engager en faveur de la consolidation de la paix sont souvent dans l'impuissance et se retrouvent paralysés par peur de représailles** s'ils agissent au détriment des intérêts des acteurs influents qui contrôlent les pouvoirs décisionnel et économique. Par conséquent, et malgré les ressources déployées, les risques de conflits persistent.

**Le réseau de jeunes de Safidy, un levier de participation et de leadership de jeunes en tant qu'acteurs de changement pour la consolidation de la paix.**

Face à ces défis pour le maintien de la paix, il est important de développer la compréhension et les capacités des jeunes sur les aspects clés de la vie politique sous forme d'efforts continus. L'observatoire Safidy, créé en mars 2018 a comme objectif de contribuer à ce que *«les élections deviennent des facteurs de paix, de bonne gouvernance, et sources de développement durable et inclusif»*. L'approche de l'Observatoire considère les jeunes comme faisant partie de la solution et non comme un problème à résoudre par d'autres. Ces jeunes citoyens engagés pour des élections apaisées, seront renforcés pour insuffler le changement auprès de leurs pair-e-s, des autres acteurs (étatiques, privés, société civile, etc.) et des populations en général pour la consolidation de la paix.

Les réseaux des jeunes et d'acteurs mobilisés dans le cadre de Safidy disposent des acquis propices sur lesquels la mise en œuvre et la réussite de ce projet seraient ancrées.

- **Organisationnel** : Un réseau fonctionnel de plus de 7,000 jeunes observateurs (durant les 3 élections présidentielles, législatives et communales) dont 45% sont des femmes. Des jeunes déjà identifiés et organisés avec des coordinations/supervisions entre les différents niveaux du Fokontany au national (22 régions, 114 districts, et 1476 sur les 1695 communes du pays).
- **Techniques** : Jeunes ayant été formés et ayant déjà conduit des actions d'éducation et d'observation utilisant les NTIC, initiés aux principes de contrôles des actions publiques et aux signalements ou alertes en cas d'irrégularités; Jeunes respectant certains principes de probité, d'impartialité et d'équité, de participation et d'inclusion. Lors des élections présidentielles de 2018, les 43 OSCs jeunes formées sur la conduite des débats et dialogues ont pu impliquer 2895 personnes dont 2476 jeunes aux débats sur les enjeux des élections. Les Associations de femmes et jeunes femmes formées par Safidy en leadership ont mobilisé 4.060 personnes dont 3.395 femmes (1.811 femmes de moins de 35 ans) pour des échanges/dialogues sur la participation des femmes aux élections et à la vie politique.
- **Institutionnel** : Les relations existantes et grandissantes entre ces jeunes et les acteurs notamment les leaders communautaires et les autorités étatiques à différents niveaux. Nombreuses OSC et groupes de jeunes ont commencé à prendre le leadership et la coordination des actions d'éducation et des observations électorales au niveau de leurs communes et districts. Actuellement, Ces jeunes, ayant continué de s'engager dans d'autres actions comme le suivi de la transparence et de l'effectivité de l'utilisation des fonds pour répondre à la COVID-19, ont

---

<sup>23</sup> Rapport SCOPE PAPSP/Banque Mondiale (Suivi par les Citoyens et les OSC de la Performance de l'Etat)

acquis un certain leadership et sont reconnus par les différents acteurs au sein de leurs communautés respectives surtout les autorités récemment élues dans les communes.

Toutefois, étant une initiative récente, ces acquis restent encore fragiles et à renforcer. Notre pays a intérêt sur le renforcement d'une telle dynamique d'engagements des jeunes et femmes pour consolider la paix même au-delà de l'échéance électorale. Par ce projet, ces jeunes accompagnés et leurs réseaux de partenaires seront renforcés pour élargir leurs prises des responsabilités dans d'autres sujets sensibles dont la prévention des conflits ; ceci amènera à leur meilleure considération par les décideurs à différents niveaux et favorisera leur intégration dans les prises de décision. Il leur permettra également d'avoir une meilleure compréhension et prise en compte des relations entre la consolidation de la paix et leurs préoccupations quotidiennes comme l'accès aux services de base et aux ressources, la lutte contre la corruption/la redevabilité et les élections.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**<sup>24</sup>, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

L'État a affirmé sa volonté à accompagner les initiatives en faveur du développement, d'autant plus que le Gouvernement attache une importance particulière à l'investissement dans la jeunesse pour que le pays puisse tirer profit du dividende démographique. Ce projet s'aligne ainsi à l'axe 1 – Paix et Sécurité - de la Politique Générale de l'État (PGE). Il contribue également à la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) pour « rendre les jeunes capables de jouir et d'exercer pleinement leurs droits et d'assurer leurs devoirs » et « prévenir les jeunes contre toute forme d'exploitation et d'exclusion...et contre toute activité de nature à compromettre leur épanouissement ».

Il contribue également au Plan d'Action National sur les Femmes, la Paix et la Sécurité pour « accroître la représentation des femmes et leur participation significative à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix », « sensibiliser la population à la paix et à la sécurité et aux rôles des femmes ».

S'agissant des cadres stratégiques des Nations Unies, ce projet cadre avec les principes directeurs sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix émis par le réseau inter-institutions des Nations Unies pour le développement des jeunes:

- UNDP Africa's Promise (2020): le renforcement de capacités des jeunes et des femmes est l'un des 6 piliers d'intervention de la Stratégie du PNUD pour l'Afrique.
- United Nations Youth Strategy: Youth2030.
- UNDP Youth Global Programme for Sustainable Development and Peace – Youth-GPS (2016-2020)
- UN SCR 2250 (2015) sur jeunes, paix, et sécurité
- UN SCR 2535 (2020) sur le rôle des jeunes dans la construction de la paix

Enfin, l'initiative proposée complète les projets de consolidation de la paix mis en place à Madagascar puisque d'une part elle s'appuie sur les réalisations de mise en valeur et responsabilisation de la jeunesse en tant que leaders, acquises par le biais d'initiatives pilotes financées par le PBF au travers des projets Studio Sifaka – Tracer la voie de la paix à travers la voix des jeunes, les jeunes ambassadeurs de la paix (tanomafy-JAP) et le projet Filière Vanille, prévention de la délinquance juvénile. D'autre part, elle se fonde sur une logique complémentaire

---

<sup>24</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

des projets liés à la mobilisation citoyenne, tels qu'Appui à la Gouvernance Démocratique à Madagascar et PADRC.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Appui à la Gouvernance Démocratique à Madagascar (GOUDMADA) (PNUD, UNESCO, HCDH)	PBF : 2,012,840 USD	Renforcement de la redevabilité des institutions publics (Parlement, HCDD, HCJ, Cour Suprême) ; appui à la lutte contre la corruption ; engagement des médias et de la société civile	Il y aura un lien créé entre les actions du GOUDMAGA et la mobilisation citoyenne notamment sur la lutte contre la corruption, les contrôles de politiques publiques pour avoir un meilleur impact notamment au niveau communautaire
PADRC (PNUD)	Fonds propres PNUD : 10,095,512 USD	Appui à la mise en œuvre du processus de décentralisation ; promotion du développement local inclusif ; et création des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés	Le projet vient en complémentarité de ce projet et de ses appuis en particulier sur les enjeux de représentativité des jeunes dans les structures locales de concertation et dans les conseils de développement au niveau local - ce pour que les jeunes soient acteurs incontournables de la décentralisation et promoteurs de la paix au niveau local.
Studio SIFAKA (PNUD, UNICEF, HCDH)	PBF : 1,496,885 USD	Soutien à la création et diffusion d'émissions produites par et pour la jeunesse malagasy, fondées sur des informations fiables et à vocation de consolidation de la paix	Le projet prévoit de mener ses activités de communication et de sensibilisation avec le Studio Sifaka, un espace d'expression et d'information pour les jeunes et par les jeunes. Il est en effet que le SIFAKA accompagne que
Jeunes ambassadeurs de la paix (tanomafy-JAP)	PBF : USD 467 000	Mieux intégrer les jeunes des quartiers défavorisés en développant les comportements de paix et	Ce projet intégrera les jeunes bénéficiaires du projet voulant s'engager aussi bien dans l'SAP-PC que CCAP.

		favoriser leur dialogue avec les autorités	
Filière Vanille Prévention de la violence, de la délinquance juvénile et de l'insécurité dans les Régions DIANA et SAVA du Nord de Madagascar	PBF : USD 1 499 926	Contribuer à la consolidation d'un environnement favorable à la cohésion sociale, à la sécurité et au maintien de la performance de la filière vanille	Le projet va faire le liens avec les bénéficiaires du projet et profiter des analyses faite par le projet pour le SAP-PC
Art Populaire	PBF : USD 1 500 000	Utiliser l'art comme moyen de restauration du dialogue intergénérationnel et de consolidation de la paix	Le projet capitaliser sur les expériences du projet L'art populaire au tant que canal et outil de communication pour implication de jeunes dans la consolidation de la paix de prévention de conflit.
Youth connect	PNUD : 780 000 USD (2019-2020)	Mettre les jeunes en contact avec des opportunités économiques, principalement des compétences en entrepreneuriat qui conduisent au développement des entreprises, à l'accès aux finances pour mettre en oeuvre leurs projets.	Le renforcement de capacité des jeunes en matière de gouvernance et de consolidation de la paix s'inscrit dans la mise en relation des jeunes avec l'opportunité de devenir parmi les élites du pays, ce qui rejoint l'esprit de YOUTH CONNEKT. Parallèlement, on peut introduire une session sur l'alerte précoce et la prévention de conflit dans le programme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs pour qu'ils puissent rester des rôles modèles.

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Les conflits résultent, selon l'analyse, de l'accumulation de mécontentements et de frustrations subis par les communautés et les jeunes depuis longtemps, vivant sous des conditions socio-économiques et politiques médiocres, combinée avec le sentiment et constat d'être exclus des réponses apportées par la société et le système/l'Etat inadéquates et aggravées par la corruption. Permettre aux jeunes de suivre et de disposer d'informations et de connaissances sur l'évolution de ces facteurs de conflits, les associer aux prises de décisions à travers des échanges avec les autorités/décideurs politiques et prendre en compte leurs recommandations et leurs actions sont donc déterminants pour changer positivement les situations afin de limiter/éviter les tensions.

Par ce projet, le «leadership des jeunes de l'observatoire sera ainsi renforcé pour devenir des acteurs de changement et promoteurs de la paix reconnus par les autorités et crédités de la confiance des communautés». Grâce à un réseau national de plus de 7000 jeunes-OSC (dont 45% des filles) Safidy, le projet prévoit d'appuyer les jeunes pour intervenir et poursuivre trois résultats :

- **Les jeunes développent et mettent en œuvre un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits.** Ce SAP-PC produiront des informations et connaissances régulières pour cerner assez tôt les principales problématiques susceptibles d'alimenter des conflits. Les résultats du SAP-PC seront transmis et utilisés par les acteurs institutionnels et autorités pour anticiper et prendre les bonnes décisions au moment opportun sans que les situations à risques de conflits dégénèrent.
  - **Les jeunes s'engagent dans les contrôles citoyens des actions et services publics favorables à la paix.** Des concertations entre les jeunes/Communautés et les autorités/décideurs dans les régions définiront les thématiques à traiter. Les contrôles citoyens effectués par les jeunes seront réalisés à travers un baromètre de la qualité des actions/services publics délivrés aux citoyens et de la gouvernance/probité des Agents publics/obligataires dans leur fourniture. A l'issue du CCAP, les communautés/citoyens et les Services publics se concerteront pour ensemble identifier les solutions et développer des plans de renforcement pour améliorer les faiblesses constatées.
  - Faisant partie de ces plans de renforcement des capacités, **des actions de réponses aux risques de conflits portés par ou structurés autour des jeunes seront mises en œuvre et des plaidoyers/recours** seront traités et pris en compte par les autorités/décideurs. Pour ce faire, ces associations/groupes de jeunes bénéficieront de formations en développement et gestion de projets qui seront subventionnés et accompagnés techniquement/financièrement par le projet.
- b) Fournissez une « **théorie du changement** » **au niveau du projet** - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

*(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).*

SI : les jeunes dans l'Observatoire Safidy sont structurés pour mettre en place un système d'alerte précoce de prévention des risques de conflits engendrés par les mauvaises gouvernances et l'iniquité dans l'accès aux services et ressources.

SI : les jeunes sont engagés dans les contrôles citoyens des actions publiques relatives aux pratiques de bonne gouvernance et à la gestion des ressources.

SI : des actions de réponses aux risques de conflits portées par les jeunes ou structurées autour des jeunes sont mises en œuvre

SI : les plaidoyers et/ou les recours faits par les jeunes pour prévenir les conflits sont relayés à travers les dialogues et résolutions conjointes avec les autorités, et élus et traduits en actions concrètes prenant en compte les besoins spécifiques des jeunes hommes et des jeunes femmes dans les mécanismes de prévention des conflits, de contrôle citoyen.

ALORS : les actions des jeunes, y compris des femmes, engagés dans l'observatoire de la paix auront atténué/prévenu les risques de tensions et de conflits, CAR leur leadership, leurs besoins spécifiques, et leurs voix seront effectivement pris en compte dans la sphère publique.

La consolidation de la paix sera appréciée par le changement positif des différents facteurs de risques de conflits tels les situations et mesures de sécurité, l'équité et l'accès des jeunes aux services et aux ressources, la participation des jeunes dans les décisions, la transparence et les dialogues entre jeunes et autorités.

d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

## **R1. Les jeunes dans l'Observatoire Safidy mettent en place un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits (SAP-PC).**

Le système/outils SAP-PC proposé permet de suivre les risques et les réponses y apportés sur des facteurs qui pourraient exploser et/ou entretenir des conflits tels que l'insécurité, le faible et l'iniquité d'accès des jeunes aux services de base (nutrition/eau potable, santé et éducation) et aux ressources (formation/emploi, RN/fonciers/RN) ainsi que leur non-participation aux prises de décision (Concertation, Planification/Budget, Projets/programmes).

### ***Produit 11. Jeunes/OSC du Réseau SAFIDY formés et outillés sur le SAP-PC***

Au début, les jeunes issus de l'observatoire Safidy et d'autres réseaux/initiatives d'engagement citoyen seront sélectionnés et des campagnes de sensibilisation/éducation sur les facteurs de conflits dans leurs régions seront conduites. Celles-ci commencent par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication contenant des messages et outils conjointement développés par les jeunes et les acteurs. Une fois les campagnes réalisées, les jeunes conscientisés et convaincus seront formés pour avoir des connaissances plus fournies sur les SAP-PC liés aux risques/facteurs de conflits ciblés. De même, les acteurs/décideurs dans les régions/districts et communes ayant été mobilisés à travers les campagnes seront engagés pour travailler de concert avec les jeunes.

### **A111. Conduire une étude sur les facteurs de conflits et les rôles des femmes dans la résolution de conflits**

Cette activité sera conduite en collaboration avec l'autre projet soumissionnaires pour l'actuel appel à proposition sur la participation des femmes dans les prises de décisions porté par l'OSC EISA afin d'étendre la portée de l'étude au niveau national.

### **A112. Sensibiliser/éduquer les communautés et les jeunes sur différentes thématiques/messages de prévention de conflits.**

1. Identification de groupes/organisations de jeunes engagés via Safidy et autres réseaux et initiatives ;
2. Analyses/consultations préalables avec les parties prenantes et les groupes de jeunes dans les régions concernées par élaboration d'ébauche de plan de communication ;

3. Atelier national d'information et d'élaboration/validation de plan de communication ;
4. Conduite de séance d'information et de sensibilisation des TAD/RSOD<sup>25</sup> (présentiel et en ligne)
5. Planification et mise en œuvre d'activités d'éducation sur les facteurs de conflits et l'importance et nécessité du SAP-PC pour les TAK/RSOC + autres organisations de jeunes et femmes.

#### **A113. Conduire des séances de formations générales pour les jeunes sur la consolidation de la paix, le SAP-PC (et le CCAP)**

1. Capitalisation des acquis nationaux/internationaux et élaboration d'outils/guide de formation d'un SAP-PC à travers un consultant qui va faire l'inventaire des outils existants et l'élaboration de draft d'outils/guide
2. Atelier de restitution et de validation des outils/guide de formation générale d'un SAP-PC
3. Conduite de FdF pour les RSOD/TAD qui vont assurer la mise en œuvre du SAP-PC au niveau régions et districts et former/superviser les RSOC/TAK
4. Conduite de formation en cascade des RSOCs/TAK qui vont assurer la mise en œuvre du SAP-PC dans les communes.
5. Evaluation des participants à la formation

#### **A114. Conduire des séances d'informations et de mobilisation des acteurs effectués par les jeunes au niveau district et au niveau régional.**

1. Ateliers régionaux d'information et de mobilisation des acteurs régionaux avec les formations en cascade au niveau des régions pour les RSOC/TAK ;
2. Restitution/émission media conjointe par les OSC/jeunes et les acteurs/décideurs sur la collaboration pour le déploiement du SAP-PC

#### ***Produit 12. Le SAP-PC sont opérationnels au niveau de l'Observatoire***

Les jeunes ayant bénéficié des formations sur les facteurs/risques de conflits et l'importance du SAP-PC dans A112 seront sollicités pour manifester leur intérêt et engagement volontaire. Les jeunes sélectionnés selon certains critères seront ensuite formés sur les techniques/outils de conduite du SAP-PC et seront déployés pour couvrir les districts et communes d'intervention. Une fois dans leurs districts et communes, les jeunes formés collecteront et transmettront des données/informations via le dispositif de SAP-PC constitué par trois approches complémentaires : le Centre d'appel, les signalements et le suivi-observation des réalités sur terrain des facteurs/risques de conflits. Les données/informations intégrées seront traitées dans le système d'information/base de données de l'observatoire. Les constats/résultats dans les régions/districts/communes et au niveau national seront transmis aux acteurs/Institutions concernées (autorités des CTD, Ministères et STD, Institutions, etc.) pour être traités. Pour ce faire, des cellules de veille multi-acteurs (Organismes étatiques, OSC, Elus, leaders traditionnels, etc.) seront mises en place pour servir d'instances de prise de décisions concertées sur les mesures à prendre pour traiter les signalements et alertes issus du SAP-PC. En plus de la transmission au niveau des Cellules de veilles, les résultats seront restitués/disséminés auprès des jeunes et des autres acteurs/décideurs. Ces résultats seront relayés par les médias, notamment les radios à travers l'organisation des débats locaux autour des résultats qui seront ensuite relayé au niveau des autres régions via les réseaux de radios travaillant avec notre partenaire Sifaka.

#### **A121. Organiser/répartir et déployer les jeunes observateurs avec les outils**

1. Elaboration des critères de sélection des jeunes observateurs SAP-PC
2. AMI lancé auprès des participants/jeunes sensibilisés et ayant bénéficié des formations générales, sélection/recrutement et répartition des jeunes observateurs SAP-PC
3. Conception, préparation et élaboration des outils/guide de formation sur les outils et la méthodologie de mise en œuvre du SAP-PC

---

<sup>25</sup> RSOD/TAD, RSOC/TAK : Responsable de Suivi-observation District, Commune.



4. Mise en œuvre de la formation des jeunes observateurs sélectionnés/recrutés
5. Déploiement des observateurs sur terrain (districts et communes) avec les outils

#### **A122. Conduire et rapporter le SAP-PC**

1. Mise en place et opérationnalisation de la plateforme de signalements par des Numéro verts et réseaux sociaux.
2. Mise en place de centre d'appel et opérationnalisation à travers l'engagement des jeunes Agents/Superviseurs d'appel. Ce sont les jeunes RSOD et RSOC et quelques acteurs communautaires échantillonnés et représentatifs qui sont appelés pour fournir leurs constats via des fiches/questionnaires pré-établis.
3. Suivi-observation par les RSOD et RSOC des réalités sur terrain par rapport aux facteurs/risques de conflit.
1. Transmission des alertes aux responsables concernés/membres des Cellules de veille selon la nature, la priorité et l'urgence des situations et suivi des décisions/actions entreprises par ces derniers
4. Production et dissémination des rapports SAP-PC (Atelier/Réunions techniques de plaidoyer et concertation/mobilisation avec les autorités régionales/locales ; Atelier semestriel de dissémination).

#### **A123. Mise en place et opérationnalisation de Cellules de veilles pour prendre les décisions/mesures de réponses par rapport au SAP-PC**

2. Atelier pour la mise en place des Cellules de veilles au niveau régional et national regroupant tous les acteurs Institutionnels qui vont recevoir/traiter les résultats de signalements et prendre les décisions concertées et les mesures nécessaires pour leur traitement.
3. Ateliers/réunions techniques régulières de plaidoyer et concertation/mobilisation avec toutes les parties prenantes dans les Cellules de veilles (autorités des CTD, Ministères et STD, Institutions, etc.)

### **R2. Les jeunes sont engagés dans les contrôles citoyens des actions publiques (CCAP) en faveur de la paix.**

Le CCAP renforce d'une part la participation des jeunes et communautés dans le processus d'amélioration des actions/Services publics, et de l'autre, la redevabilité citoyenne des autorités/gouvernants par rapport à leurs décisions et actions. Intervenir sur ces deux volets complémentaires permet de minimiser les incompréhensions, éviter les dissensions et fractures au sein de la société et ainsi développer des solutions consensuelles pour favoriser la paix.

#### ***Produit 21. Thématiques des actions publiques à contrôler définies par les jeunes et les différents acteurs de développement***

La conduite du CCAP commence par le ciblage de manière participative des principales thématiques/actions publiques, facteurs de conflits nécessitant des actions de prévention et de mitigation pour chaque région. Pour cela deux activités sont à mettre en œuvre.

#### **A211. Organiser des ateliers de concertations régionales pour prioriser et valider les actions publiques.**

1. Approfondissement & analyse des contextes à partir de revue documentaire complétée par des entrevues et réunions techniques avec les parties prenantes
2. Mobilisation des acteurs publics et communautaires cibles par les équipes régionales du projet et les Ministères (MJS et MPPSPF).
3. Préparation et conduite des ateliers de concertation dans les régions.

#### **A212. Organiser des séances d'informations/formations et mobilisation des jeunes pour les CCAP**

1. Etablissement des matériels/outils d'informations pour les jeunes adaptés aux thématiques/contextes régionaux

2. Conduite de séances informations (Ateliers et/ou séances en ligne via les réseaux sociaux) pour les jeunes.
3. Sensibilisation/Mobilisation communautaire et via les media pour l'engagement des OSC, citoyens/jeunes dans la mise en œuvre du CCAP

***Produit 22. Contrôles citoyens des actions publiques mis en œuvre***

L'outil de CCAP est un baromètre appréciant les conditions favorables à la paix constitué par des indicateurs appréciant la qualité des actions publiques et la probité/gouvernance dans leur fourniture, formulés de manière participative aussi bien par les communautés bénéficiaires surtout les jeunes que par les autorités/gouvernants. Pour sa conception et son déploiement, les activités du projet consistent à :

**A221. Elaborer les outils/guide de formation de CCAP**

1. Inventaire des outils existants au niveau national et international
2. Atelier de capitalisation des acquis nationaux/internationaux notamment l'ECB<sup>26</sup> et le BQP<sup>27</sup> déjà appliqués et éprouvés par MSIS-Tatao.
3. Elaboration des outils/guide Tafita<sup>28</sup> de formation d'un CCAP
4. Atelier de restitution et de validation des outils/guide de formation d'un CCAP

**A222. Conduire des séances de formation pour les jeunes**

1. Elaboration des critères de sélection des jeunes observateurs CCAP
2. AMI lancé auprès des participants/jeunes sensibilisés et ayant bénéficié des formations générales (A112), sélection/recrutement et répartition des jeunes observateurs CCAP
3. Conception, préparation et élaboration des outils/guide de formation sur les outils et la méthodologie de mise en œuvre du Tafita/CCAP
4. Mise en œuvre de la formation des jeunes observateurs sélectionnés/recrutés

**A223. Organiser et accompagner les jeunes dans les CCAP et diffuser les résultats**

1. Mise en place de centre d'appel et opérationnalisation à travers l'engagement des jeunes Agents/Superviseurs d'appel. Ce sont les RSOAP<sup>29</sup> et les Représentants des prestataires/autorités délivrant les services publics qui sont appelés
2. Suivi-observation par les RSOAP-Tafita des réalités dans la mise en œuvre des prestations au niveau des services/actions publiques dans les districts/communes par rapport aux risques de conflit et production et dissémination des rapports (Atelier semestriel de dissémination)
3. Organisation d'ateliers et de réunions techniques de plaidoyer auprès des autorités régionales/locales

**A224. Elaborer, suivre et appuyer la mise en œuvre par les jeunes et les Institutions partenaires des plans de renforcement des capacités suite aux résultats de CCAP**

1. Atelier d'élaboration de plans de renforcement des capacités par les Institutions/autorités et les bénéficiaires/jeunes pour amélioration continue des actions publiques en faveur de la consolidation de la paix.
2. Mise en place de Comité et suivi conjoint (Autorités/Institutions et OSC/jeunes) de la mise en œuvre des activités des plans de renforcement des capacités (Certains activités seraient appuyées dans les projets de plaidoyers ou d'actions communautaires des Produits 3.1 et 3.2)

---

<sup>26</sup> ECB : Enabling Condition Barometer for peace building designed/implemented by Pact Inc, with technical lead/support from MSIS-Tatao in Sudan

<sup>27</sup> BQP : Outil basé sur les principes d'un Baromètre de la Qualité et la Probité dans la conduite des actions publiques permettent de prévenir et d'atténuer les risques/facteurs de conflits liés aux thématiques.

<sup>28</sup> TAFITA : Tombana Anamafisana ny Fandriampahalemena eny Ifotony ataon'ny TANora (ou Evaluation par les jeunes des actions publiques à la base pour le renforcement de la paix)

<sup>29</sup> RSOAP : Responsable de Suivi-Observation des Actions Publiques via Tafita

### **R3. Les plaidoyers, recours et actions de réponses aux risques de conflits portés et mis en œuvre par les jeunes en collaboration avec les acteurs communautaires sont renforcés .**

Suite à l'obtention des produits et de la mise en œuvre des activités définies dans les deux résultats R1 et R2, les OSC jeunes et les acteurs/autorités surtout le MJS et le MPPSPF et les autres secteurs ciblés par le CCAP ont développé des plans de renforcement des capacités pour l'instauration/amélioration des conditions favorables à la consolidation de la paix.

#### ***Produit 31. Campagnes de plaidoyers et recours faits par les jeunes considérés par les autorités/décideurs***

Faisant partie de ces plans de renforcement des capacités, les jeunes et les acteurs à la base seront amenés à travers l'octroi de subventions et des accompagnements techniques du projet pour des plaidoyers portés auprès des autorités/décideurs politiques et ciblant les questions d'intérêts publics pour la paix.

#### **A311. Elaborer de guide/outils et conduire des formations en plaidoyers et recours pour les jeunes**

1. Conception et élaboration des guides / outils, conduite d'un atelier de validation de guide de plaidoyer et de recours en capitalisant le guide des plaidoyers déjà disponible auprès du MJS
2. Elaboration des outils, plans et curricula de formation à partir du guide élaboré
3. Conduite des formations en plaidoyer et recours incluant l'élaboration des plans de plaidoyer et évaluation des formations y compris une communication, présentations dans les médias

#### **A312. Accompagner la mise en œuvre des campagnes de plaidoyers des jeunes**

1. Mise en œuvre de plans de plaidoyer par les jeunes notamment à travers la planification et l'organisation de dialogues avec les autorités/décideurs
2. Accompagnement, encadrement, coaching et suivi des campagnes de plaidoyer des jeunes

#### **A313. Accompagner les jeunes à déposer des recours auprès des Institutions**

1. Appui des jeunes dans la rédaction et dépôt de recours selon le guide et avec l'appui de juristes partenaires (Avocats ou Magistrats bénévoles)
2. Suivi des recours faits par les jeunes auprès des autorités/décideurs compétents.

#### **A314. Appuyer les Institutions/Acteurs concernés à mieux traiter et répondre aux plaidoyers et recours faits par les jeunes**

1. Organiser un Atelier avec les Institutions/Acteurs pour définir les mesures et outils de communication, de traitement des plaidoyers/recours faits par les jeunes (y compris la mise en place d'espaces/instances de participation des OSC/Jeunes)
2. Organiser des dialogues réguliers entre les autorités/décideurs et les OSC/jeunes

#### **A315. Opérationnaliser le mécanisme de protection des jeunes LA et défenseurs de la paix.**

Pour cette activité, le projet veillera à se coordonner et à mettre en relation les JLA/DPP pour être parmi les bénéficiaires du projet présenté par le HCDH et UNESCO.

1. Renforcer le leadership, le réseautage & la visibilité des jeunes LA et défenseurs de la paix
2. Renforcer l'accompagnement juridique des Jeunes LA et DDP à travers l'appui des juristes partenaires
3. Mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de prise en charge socio-économique des JLA/DDP (compensation de pertes de revenus, accompagnement psycho-sociale, prise en charge sanitaire)

#### ***Produit 32. Actions communautaires de prévention et de réduction des risques de conflits mises en œuvre par les jeunes et les acteurs partenaires***

Toujours dans le cadre des plans de renforcement des capacités pour asseoir des conditions favorables à la paix, le projet va subventionner les projets conçus et proposés par les OSC/Groupes

de jeunes pour renforcer les relations au sein des OSC/Groupes de jeunes elles-mêmes et aussi promouvoir leur leadership et leurs interactions avec les autres parties prenantes. Des appuis spécifiques qui renforcent le leadership des OSC/jeunes femmes auprès de leurs pair-e-s, de leurs communautés et/ou des décideurs/autorités seront appuyés. Il s'agit alors de :

**A321. Conduire des formations pour les jeunes et les acteurs partenaires dans l'élaboration de projets** pour adresser les recommandations des SAP-PC et CCAP

1. Elaboration des outils, plans et curricula de formation en leadership, développement et gestion de projet
2. Conduite des formations en leadership, développement et gestion de projet et évaluation des formations.

**A322 Fournir des subventions, superviser/suivre les projets de prévention/résolution de conflits réalisés par les jeunes** notamment ceux facilitant les interactions comme leur engagement dans structures/mécanismes de concertations, les échanges à travers des événements sportifs/Culturels, l'inclusion par la protection des jeunes victimes/à risques des conflits, ou des JLA, etc.

**A323. Organiser des visites-échanges entre les jeunes** qui participent dans les mécanismes SAP-PC, CCAP et mettant en œuvre des projets de prévention des conflits.

## e) Ciblage du projet –

### **Zones géographiques:**

La zone d'intervention du projet d'appui à un réseau national de jeunes de l'observatoire SAFIDY sera nationale, donc les 22 régions pour les activités de veille SAP-PC, les plaidoyer/interpellations, les recours et la protection des défenseurs de la paix.

Pour les actions de CCAP et les actions communautaires portées ou structurées autour des jeunes qui seront appuyées et financées dans le cadre du projet, le projet ciblera les 06 régions du Sud (Anosy, Androy, Atsimo Andrefana, Menabe, Haute Matsiatra, Ihorombe) qui sont (i) parmi les régions où les facteurs de risques de conflits et la pauvreté sont les plus marqués et aussi (ii) des zones d'interventions du PNUD et de MSIS-Tatao.

### **Parties prenantes du projet :**

Les principaux bénéficiaires seront 5000 jeunes de Safidy dont 2250 jeunes filles, qui seront choisis selon les critères suivants : volonté de s'engager comme promoteurs de la paix, leur intégrité et efficacité antérieures dans leurs actions dans Safidy ou par le mouvement ROHY, leur capacité à rallier leur pair et une répartition pour couvrir les régions et zones d'interventions du projet. Ces jeunes mobiliseront et feront des feedbacks auprès des autres jeunes de leurs OSC et communautés dans l'éducation citoyenne pour la paix, le CCAP, les signalements pour le SAP-PC et les plaidoyers auprès des autorités. Ces jeunes seront le pilier du suivi à base communautaire des activités du projet.

Les autres parties prenantes sont :

- **Le Ministère de la jeunesse et des sports**, qui participe dans le pilotage du projet et contribue dans la mise en œuvre de certaines activités (mobilisation/parteneriat avec des autres acteurs partenaires, conception des outils, conduite de formation, plaidoyer/recours) et aussi les missions de suivi et de supervision organisées par le projet.
- **Les différents Ministères et leurs démembrements** dans les régions/communes tels le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et la Promotion des Femmes (MPPSPF), le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, les différents Ministères thématiques (Education, Santé, Environnement et Développement Durable, Foncier/aménagement du territoire, Forces de l'ordre, etc.). **Certaines Institutions étatiques** de protection des droits humains comme le CNIDH, la HCDDED, le BIANCO ; les Institutions de contrôles (Cour des comptes, BIANCO, etc.)
- **Les organisations de la société civile associées participant à l'action** : L'Observatoire Safidy engagé dans la mise en œuvre du SAP-PC et du CCAP pour le Résultat R2 ; Les réseaux d'OSCs et jeunes au sein de l'observatoire et d'autres OSC nationales et régionales ayant des expériences dans les suivis des actions publiques, la conduite de plaidoyer ainsi que la mise en place de mécanismes de recours dans leurs thématiques d'intervention respectives telles que l'ONG Ravintsara, l'ONG AIM, l'Alliance Voahary Gasy et la Radio SIFAKA ; des OSC œuvrant pour le développement des jeunes et/ou des femmes comme l'Association MIRA AINA, le Collectif des Jeunes Atsimo Andrefana, le réseau des jeunes Mahery, le réseau des jeunes Tatao, l'Association des femmes VASIA, etc.
- **Les professionnels des media** surtout le Radio Sifaka, les stations TV et radios nationaux et régionaux pour les mobilisations des parties prenantes (communautés, jeunes Institutions et Acteurs, etc.) et les activités d'éducation relatives à la prévention de conflits.

Ces parties prenantes notamment les Associations/OSC et les jeunes ont été consultées à travers des réunions techniques et des focus group qui leur ont permis de fournir leurs avis et leurs suggestions sur les activités du projet, les efforts pour accroître la participation et la prise en compte des préoccupations des jeunes mais aussi sur les enjeux/défis de la consolidation de la paix dans notre pays.

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<b>Organisation de convocation :</b>  <b>PNUD</b>	<b>22,944,803 USD</b>	Fonds propres PNUD, UE et Etats Membres, PBF	<b>Antananarivo</b>	<b>139</b>	<b>7</b>
Partenaires d'exécution :					
<b>Organisation bénéficiaire :</b> <b>MSIS-Tatao</b>	<b>556,707 USD</b>	Union Européenne, USAID/Mikajy, IBP, Fanainga appui à la société civile, Fonds Propres	Antananarivo, Toliara, Morondava, Maroantsetra, Antalaha	<b>30 au niveau national et dans 6 régions</b>	<b>5</b>
Partenaires d'exécution :					

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Agence	Titre du poste	Niveau / grade	% de prise en charge sur le projet	Coût mensuel (USD)	Coût sur la durée du projet (USD)	Description sommaire des fonctions
PNUD	Chef de projet	SB5	100%	3,000	54,000	Le rôle du coordonnateur du projet sera de

Agence	Titre du poste	Niveau / grade	% de prise en charge sur le projet	Coût mensuel (USD)	Coût sur la durée du projet (USD)	Description sommaire des fonctions
						coordonner tous les aspects de la mise en œuvre du projet. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes du projet, du PNUD et ceux du MSIS Tatao et de la partie nationale notamment pour les questions techniques et organisationnelles ainsi que pour la redevabilité du projet
PNUD	Spécialiste en Plaidoyer	SB5	100%	3,000	54,000	Assurer la mise en œuvre des activités du Projet du volet plaidoyer
PNUD	Spécialiste en Suivi Evaluation	SB4	100%	1,667	30,006	Assurer le système de suivi et évaluation pour ensemble de projet et cohérence du système dans tous ces composantes.
PNUD	Assistant Administratif et financier	SB3	100%	1,000	18,000	Assure la gestion administrative et financière du projet.
PNUD	Conseiller en Gouvernance	P4	10%	1,666	30,000	Fourni une assurance qualité sur le plan thématique et substantiel du projet.
MSIS	Coordonnateur de projet		100%	1,250	22,500	Assure la coordination technique/gestion financière de toutes les activités au niveau de MSIS. Il/elle sera l'interlocuteur avec l'équipe du PNUD et aussi du PBF et des autres partenaires du projet
MSIS	Responsable Technique de l'Observatoire		100%	900	16,200	Assure la coordination des activités SAP-PC et CCAP (Développement des outils, Conduite de formation et Organisation des Jeunes Observateurs et rapportage technique
MSIS	Responsable Mobilisation et Développement des jeunes		50%	650	5,850	Assure la coordination de la mise en œuvre des activités de sensibilisation, mobilisation et de renforcement des capacités ainsi que le suivi des activités faites par les jeunes

Agence	Titre du poste	Niveau / grade	% de prise en charge sur le projet	Coût mensuel (USD)	Coût sur la durée du projet (USD)	Description sommaire des fonctions
MSIS	Directeur Exécutif et de programmes		15%	3,000	8,100	Assurance qualité et Appui dans les plaidoyers nationaux et les relations avec les autorités et les partenaires. Suivi et supervision de la mise en œuvre du projet
MSIS	Comptable		100%	400	7,200	Assure la bonne gestion des ressources financières et logistiques du projet

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

	Risque	Niveau de risque	Stratégie d'atténuation
1	Les jeunes ne sont pas vus comme des acteurs prioritaires pour les acteurs institutionnelles. Manque d'intérêt des acteurs institutionnelles pour consulter les organisations de jeunes pour les sujets de gouvernance et la paix. Possible frictions lors de demandes d'informations, ou des constats faites par les jeunes sur les thématiques sensibles.	Moyen (M)	Sensibilisation, Education et augmentation de la demande et la pression citoyenne et/ou via les médias. Plaidoyer et interpellation, dynamique constructive avec des informations crédibles. Renforcement de la collaboration entre les acteurs de la promotion de la paix. Utilisation des mécanismes d'échanges en place (GDS, etc). Information et coopération avec les PTF et leur diffuser les messages pour le Gouvernement.
2	Manque de participation et de volonté des OSC/jeunes dans la promotion de la paix.	Moyen (M)	Sensibilisation et mobilisation et renforcement des capacités des OSC Renforcement du réseautage entre OSC jeunes et coordination avec d'autres acteurs et OSC à différents niveaux d'interventions (Fokontany, communes, districts, régions, national) et Support mutuel entre les OSCs
3	Manipulation et récupération politique des informations et résultats des suivi-observations en déformant certains constats, conclusions ou recommandations	Moyen (M)	Implication des médias (informations/formations, appui dans la production/diffusion des reportages, articles, conférences de presse, etc.), Implication des parlementaires/politiciens,



			Discussions continues et soutenues avec toutes les parties prenantes.
4	Désorganisation et manque de structure pérenne garantissant la continuité de collaboration entre les OSC et Ministères dans le projet	Moyen (M)	Renforcement des capacités et ancrage/mise en oeuvre des activités auprès des OSC jeunes/femmes déjà stables (opérationnel plus de 2 ans) Elaboration de protocole d'accord entre les OSC et les Ministères.
5	Craintes de représailles contre les OSC et les jeunes par rapport aux investigations, aux interpellations et/ou aux recours adressés auprès des Institutions compétentes	Elevé (E)	Sensibilisations des OSC sur l'importance des plaidoyer/interpellations et recours Renforcement des collaborations entre les OSC Nationales & réseautage avec les Organismes internationaux de protection, Renforcer les liens avec les médias et Journalistes Collaboration active d'autres acteurs comme les HCDH, CNIDH, SNLCC, les forces de l'ordre et/ou Ministère de la Justice pour le fonctionnement du mécanisme contre les représailles Informations continues des PTF.
6	Méfiance des citoyens, des jeunes et autres acteurs locaux face aux questionnaires et/ou des OSC Responsables de suivi-observation	Moyen (M)	Engagement des OSC locales qui maîtrisent les terrains et pourront activer différentes sources et créer rapidement des confiances entre les parties prenantes Campagne d'informations et de communication à travers les Médias/journalistes et aussi les OSC/jeunes Mobilisation et développement de partenariat matérialisé par un protocole ou lettre de mandat signé avec les acteurs
7	Sabotage et sécurité du système NTIC utilisé surtout pendant la collecte et transfert des données	Moyen (M)	Utilisation de plusieurs solutions technologiques : Centre d'appel, envoi SMS, envoi par internet. Utilisation de serveurs de backup, Sauvegarde des saisies pendant un long moment au niveau des RSOD, RSOC, RSOF et Agents d'appel
8	Manque d'indépendance ou d'engagement/des capacités des Institutions qui reçoivent, traitent les recours (Services de recours/réformes des Ministères, Cour des comptes, Parlements, Bianco, etc.)	Moyen (M)	Plaidoyer pour plus de responsabilités et d'indépendance et de transparence en matière de décision. Amélioration des échanges d'informations, extension des collaborations via protocole d'accord. Centre de veille permanent pour les impliquer et informer assez tôt et leurs prises de responsabilité rapides Facilitation d'accès et soutien des PTF.

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Dès le début de la mise en œuvre du projet, le système de suivi-évaluation sera mis en place pour atteindre l'objectif général, les résultats attendus et les indicateurs du projet par l'intermédiaire de l'élaboration de bonnes planifications (PTA, PTT...).

En termes des ressources humaines dans le domaine de suivi-évaluation, le projet dispose d'une équipe expérimentée ayant déjà travaillé dans des projets similaires (Fanoa et Safidy) et ayant déployés et suivis des activités mis en œuvre par plusieurs OSC, couvrant les 22 régions et engageant des milliers de jeunes. Le PNUD à travers son spécialiste de suivi/évaluation sera en charge avec MSIS Tatao de centraliser et concevoir en collaboration le système de suivi du projet. Les mécanismes de collectes, de transferts de SAFIDY, de traitement/d'analyse et de production des rapports techniques et de suivi-évaluation sont rôlés. Cette équipe est dirigée par un Responsable en suivi-évaluation basé au niveau national. Il se charge de (i) la mise en place du système de suivi-évaluation du projet, (ii) de la coordination et la supervision du suivi-évaluation du projet et (iii) le rapportage technique du projet avec l'appui du chef de projet.

Les agents responsables de suivi-évaluation basés au niveau des OSC/régionales s'occupent de la coordination/supervision, la collecte, le traitement et le contrôle de données dans leurs régions respectives. Les données traitées et contrôlées au niveau régional seront envoyées au niveau national pour un dernier contrôle et une consolidation par le Responsable de suivi-évaluation. Les données pour le système de suivi-évaluation sont mensuellement collectées afin d'élaborer les rapports techniques mensuels, les rapports techniques trimestriels du projet, ainsi que les rapports techniques semestriels et annuels exigés par le Secrétariat technique du PBF.

Durant la mise en œuvre du projet, une étude de baseline rapide des activités existantes et une évaluation finale indépendante du projet sont aussi prévues.

Le pourcentage du budget alloué aux différentes évaluations et au suivi-évaluation est de 6%.

Tableau indicatif de répartition du budget des activités de suivi et évaluation :

Revue rapide initiale des activités existantes pour valorisation et faisabilité des actions à mener pour pérennisation	20 000 USD
Frais de déplacement – Descentes de suivi et évaluation	35 000 USD
Évaluation finale indépendante	35 000 USD

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

- **Durabilité institutionnelle** : Le projet travaille en collaboration avec les OSC aussi bien nationales que dans les régions qui ont déjà existé et été opérationnelles depuis plusieurs années et ont su diversifier leurs activités. L'implication et la collaboration avec les Ministères et les Institutions sont initiées depuis la conception/début du projet pour l'ancrage/la mise en relation des actions du projet et de l'observatoire au niveau des Institutions pérennes promues et/ou gérer par les Ministères comme les CRJ/CCJ et les Maisons des jeunes. La collaboration et les bonnes relations entre OSC et des OSC jeunes travaillant à la base et d'autres acteurs comme

les CTD/Communes et les autorités traditionnelles sont des pratiques que le projet va continuer de renforcer.

Le projet va instaurer une collaboration étroite et à long terme avec les différents ministères clés (Ministère de la population et de la promotion des Femmes, Ministère de la Jeunesse et du Sport, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle, La gendarmerie Nationale et la Police Nationale) les différents institutions de contrôles et de lutte contre la corruption (Cour des Comptes, Bianco, , les institutions de défense des droits humains et de réconciliations (CNIDH, HCCDDED, HCDH, CFM, etc.), les autorités traditionnelles et confessionnelles (Ray AmandReny, Tangalamena, Ampanjaka). Ils soutiendront à s'engageront davantage dans la promotion de la participation des jeunes et de la promotion de la paix.

- **Durabilité financière** : Le projet engage des OSC jeunes issues de zones d'intervention pour améliorer le coût-avantage des interventions et donc permettre des actions directes et spontanées. Le projet appuie les OSC pour intégrer les activités dans leurs actions citoyennes et quotidiennes pour leurs communautés. Une stratégie de mobilisation d'autres sources de financement pour pérenniser et avoir un effet d'échelle dans les autres régions. MSIS-Tatao et Safidy ont des projets en cours et en perspective financés par d'autres PTF dont l'Union Européenne, le programme d'appui à la société civile Fanainga<sup>30</sup> et l'USAID qui permettront aux réseaux de jeunes et l'observatoire de poursuivre leurs engagements surtout dans les contrôles citoyens des actions publiques influençant les facteurs de conflits. En outre, les OSC jeunes qui bénéficieront des formations dans le produit 3.2 (A321) du projet vont être capables de soumettre et de mettre en œuvre elles-mêmes des projets pour financement auprès de Fanainga et d'autres PTF actifs dans les régions. D'ailleurs, le projet va adapter les outils de formation pour être conformes aux procédures des autres PTF notamment de Fanainga.
- **Durabilité technique** : Le dispositif Organisationnel d'engagement des jeunes OSC dans les différentes localités du pays dans la consolidation de la paix à travers les suivi-contrôles des actions publiques qui pourraient être à risque de conflits, n'est pas nouveau mais une façon de travailler déjà éprouvée et mise en place de façon pérenne par MSIS-Tatao et ses OSC collègues à travers Safidy et le mouvement ROHY. De plus, les principales activités techniques avec leurs méthodologies sont adaptées/améliorées à partir des expériences et des acquis dans d'autres initiatives similaires ayant marché. Les approches et outils sont donc déjà maîtrisés et continueront d'être appliqués/améliorés même au-delà du projet, notamment la sensibilisation et l'éducation citoyenne fortement basée sur les actions communautaires des OSC/jeunes locales renforcées par des campagnes medias, le suivi-observation par le SAP-PC et CCAP-CP intégrant la plateforme de signalements par numéro vert, le centre d'appel, le suivi-observation à travers les RSOD, RSOC utilisant l'outil le Tafita/BQP, etc.

La pérennisation des campagnes/activités de plaidoyer/interpellation et recours, sera assurée par la conduite régulière de formations/appuis et accompagnements techniques pour les jeunes, renforcée par la vulgarisation des guides de plaidoyer et de recours, et l'instauration de collaborations permanentes avec les Ministères et les Institutions étatiques, de contrôle et de lutte contre la corruption. Pour la protection des défenseurs d'alertes, l'appui technique des Juristes partenaires (Associations d'avocats et/ou de magistrats) et l'appui institutionnel des Institutions engagées dans la protection des DDH assurera la pérennisation de l'engagement des jeunes et OSC dans ce volet.

---

<sup>30</sup> FANAINGA ; Financé par l'UE, l'Ambassade de France, l'Ambassade d'Allemagne/GIZ et le Consulat de Monaco est un projet d'appui à la société civile Malagasy à travers lequel les OSC surtout des jeunes et des femmes pourront bénéficier de fonds jusqu'à 200,000 Euro pour réaliser leurs activités/projets.

- **Durabilité politique** : L'action même va renforcer le rôle et le poids des jeunes dans la vie démocratique, sociale et économique du pays. Les jeunes et les femmes seront impliqués davantage dans les prises de décisions qui impactent leur vie et celle de leur groupe social ou communautaire.
- **Durabilité environnementale** : Il n'y aura pas d'impact environnemental direct de ce projet. Néanmoins, la protection de l'environnement/gestion des ressources naturelle seront parmi les thématiques, d'ailleurs souvent source de conflit, traitées dans le cadre du suivi-observation par le SAP-PC ou le CCAP et dans lesquelles la participation et l'implication des jeunes dans les prises de décision seront renforcées.

#### **IV. Budget du projet**

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

## Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	x		Plupart de partenaires ont été identifiés dans Prodoc
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	x		Les TdRs seront élaborés dans les prochains jours
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	x		Voir première page du pro doc,
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	x		Evaluation de projets d'appui SAFIDY (Fan et Fandio) sont disponibles et les leçons apprises intégrés dans le pro doc
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	x		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?		x	A finaliser
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	x		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
<b>Genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	x		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	x		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	x		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	x		

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	Co-voiturage avec projet GoudMada est prévu
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	Madagascar est à la fin du cycle CPD qui a été prolongé jusqu'au Juin 2021 suite au retard dans la programmation causée par les restrictions du COVID19. Au-delà, des programmes en cours, PNUD n'a pas encore de la visibilité sur les ressources disponibles pour nouveau programmes.

## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

#### **Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be



administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

### Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>31</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>31</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 : <b>Les jeunes dans l'Observatoire Safidy mettent en place un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits (SAP-PC).</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)            ODD 5 : cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leurs accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.            ODD 10 : cible 10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaires, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.            ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions</p>		<p>Indicateur 1 a. SAP-PC fonctionnel</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Rapport du projet et des Partenaires</p> <p>(2 fois, après une année et fin du projet)</p>	
		<p>Indicateur 1 b. Nombre de jeunes impliqués dans le SAP-PC</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2500 (2000 jeunes OBS + 22*20 jeunes sensibilisateurs + 60 jeunes Acteurs)</p>	<p>Rapport d'observation SAP-PC et Rapport du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	
	<p>Produit 1.1 <b>Jeunes/OSC du Réseau SAFIDY et acteurs formés et outillés sur le SAP-PC</b></p> <p>A111. Conduire une étude sur les facteurs de conflits et les rôles des femmes dans la résolution de conflits</p> <p>A112. Sensibiliser/éduquer les communautés et les jeunes sur différentes thématiques/messages de prévention de conflits.</p> <p>1. <i>Identification de groupes/organisations de jeunes engagés via Safidy et autres réseaux et initiatives ;</i></p> <p>2. <i>Analyses/consultations préalables avec les parties prenantes et les groupes de jeunes dans les régions concernées par élaboration d'ébauche de plan de communication ;</i></p> <p>3. <i>Atelier national d'information et d'élaboration/validation de plan de communication ;</i></p>	<p>Indicateur 1.1.1. Nombre d'Organisations ou Groupes de jeunes sensibilisé et engagés pour le SAP-PC de l'observatoire de la paix</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : = 22*10 = 220</p>	<p>Rapport technique d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	
		<p>Indicateur 1.1.2. Nombre de jeunes et jeunes femmes formés sur le SAP-PC</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1000 jeunes dont 450 jeunes femmes formés</p>	<p>Rapport d'activités de formation/Fiches ou actes de présence)</p> <p>(1 fois Après la formation)</p>	
		<p>Indicateur 1.1.3 Nombre d'acteurs (Institutions étatiques/CTD &amp; STD, Autres OSC, Secteur privé, Acteurs communautaires/Tangalamera/Eglise)</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapport d'activités du projet/Lettre de mandat des jeunes OBS-SAP/PC visée par les acteurs</p> <p>(Trimestrielle)</p>	

<p>efficaces, responsables et ouvertes à tous.</p> <p>Cible 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.</p> <p>Cible 16.a : Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.</p> <p>Cible 16.3 : Promouvoir l'état de droit au niveau national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.</p> <p>Cible 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.</p> <p>ODD 17 : Cible 17.17 : « Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.</p>	<p>4. <i>Conduite de séance d'information et de sensibilisation des TAD/RSOD (présentiel et en ligne)</i></p> <p>5. <i>Planification et mise en œuvre d'activités d'éducation sur les facteurs de conflits et l'importance et nécessité du SAP-PC pour les TAK/RSOC + autres organisations de jeunes et femmes.</i></p> <p>A113. Conduire des séances de formations générales pour les jeunes sur la consolidation de la paix, le SAP-PC (et le CCAP)</p> <p>1. <i>Capitalisation des acquis nationaux/internationaux et élaboration d'outils/guide de formation d'un SAP-PC à travers un consultant qui va faire l'inventaire des outils existants et l'élaboration de draft d'outils/guide</i></p> <p>2. <i>Atelier de restitution et de validation des outils/guide de formation générale d'un SAP-PC</i></p> <p>3. <i>Conduite de FdF pour les RSOD/TAD qui vont assurer la mise en œuvre du SAP-PC au niveau régions et districts et former/superviser les RSOC/TAK</i></p> <p>4. <i>Conduite de formation en cascade des RSOCs/TAK qui vont assurer la mise en œuvre du SAP-PC dans les communes.</i></p> <p>5. Evaluation des participants à la formation</p> <p>A114. Conduire des séances d'informations et de mobilisation des acteurs effectués par les jeunes au niveau district et au niveau régional.</p> <p>1. <i>Ateliers régionaux d'information et de mobilisation des acteurs régionaux avec</i></p>	<p>Cible:1000 Acteurs (500 CTD + 4*100 districts+5*22régions)</p>		
--	---	---	--	--

<p>(Recommandations de l'EPU 2019)</p> <p>121.14 Adopter une législation complète, assortie de politiques et de programmes pertinents, pour lutter contre toutes les formes de discrimination raciale</p> <p>121.16 Continuer à prendre des mesures positives pour protéger les droits des groupes vulnérables</p> <p>121.19 Renforcer les efforts pour prévenir et combattre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, notamment en mettant en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la violence fondée sur le sexe</p> <p>121.26 Enquêter, poursuivre et sanctionner l'usage abusif de la force et les actes de torture et de mauvais traitements par la police et les forces de sécurité;</p> <p>121.28 Prendre toutes les mesures législatives et administratives nécessaires pour enquêter sur les actes de torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants et en punir les auteurs, en particulier dans les centres de détention, et en particulier enquêter sur les rapports faisant état d'exécutions sommaires auxquelles auraient participé les forces de sécurité de l'État</p> <p>121.29 Mener des enquêtes approfondies sur les cas présumés de torture et de</p>	<p><i>les formations en cascade au niveau des régions pour les RSOC/TAK ;</i></p> <p><i>2. Restitution/émission media conjointe par les OSC/jeunes et les acteurs/décideurs sur la collaboration pour le déploiement du SAP-PC</i></p>			
	<p><b>Produit 1.2. Le SAP-PC sont opérationnels au niveau de l'Observatoire</b></p> <p>A121.Organiser/répartir et déployer les jeunes observateurs avec les outils</p> <p><i>1. Elaboration des critères de sélection des jeunes observateurs SAP-PC</i></p> <p><i>2. AMI lancé auprès des participants/jeunes sensibilisés et ayant bénéficié des formations générales, sélection/recrutement et répartition des jeunes observateurs SAP-PC</i></p> <p><i>3. Conception, préparation et élaboration des outils/guide de formation sur les outils et la méthodologie de mise en œuvre du SAP-PC</i></p> <p><i>4. Mise en œuvre de la formation des jeunes observateurs sélectionnés/recrutés</i></p> <p><i>5. Déploiement des observateurs sur terrain (districts et communes) avec les outils</i></p> <p>A122.Conduire et rapporter le SAP-PC</p> <p><i>1. Mise en place et opérationnalisation de la plateforme de signalements par des Numéro verts et réseaux sociaux.</i></p> <p><i>2. Mise en place de centre d'appel et opérationnalisation à travers l'engagement des jeunes Agents/Superviseurs d'appel. Ce sont les jeunes RSOD et RSOC et quelques</i></p>	<p>Indicateur 1.2.1. Nombre de communes couvertes (où il y a des jeunes engagés dans l'Observatoire)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 500 Communes</p>	<p>Rapport d'activités du projet/Lettre de mandat des jeunes OBS-SAP/PC visée par les Autorités communales (bimensuel)</p>	
		<p>Indicateur 1.2.2. Nombre de rapports nationaux du SAP-PC produits</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 4 Rapports SAP-PC</p>	<p>Rapport d'activités du projet</p> <p>(Semestrielle - Tous les six mois)</p>	

<p>mauvais traitements commis par la police ou les forces de sécurité et poursuivre les auteurs de ces actes;</p>	<p><i>acteurs communautaires échantillonnés et représentatifs qui sont appelés pour fournir leurs constats via des fiches/questionnaires pré-établis.</i></p> <p>3. <i>Suivi-observation par les RSOD et RSOC des réalités sur terrain par rapport aux facteurs/risques de conflit.</i></p> <p>4. <i>Transmission des alertes aux responsables concernés/membres des Cellules de veille selon la nature, la priorité et l'urgence des situations et suivi des décisions/actions entreprises par ces derniers</i></p> <p>5. <i>Production et dissémination des rapports SAP-PC (Atelier/Réunions techniques de plaidoyer et concertation/mobilisation avec les autorités régionales/locales ; Atelier semestriel de dissémination).</i></p> <p>A123.Mise en place et opérationnalisation de Cellules de veilles pour prendre les décisions/mesures de réponses par rapport au SAP-PC</p> <p>1. <i>Atelier pour la mise en place des Cellules de veilles au niveau régional et national regroupant tous les acteurs Institutionnels qui vont recevoir/traiter les résultats de signalements et prendre les décisions concertées et les mesures nécessaires pour leur traitement.</i></p> <p>2. <i>Ateliers/réunions techniques régulières de plaidoyer et concertation/mobilisation avec toutes les parties prenantes dans les Cellules de veilles (autorités des CTD, Ministères et STD, Institutions, etc.)</i></p>			
---	---	--	--	--

<p>Résultat 2 :</p> <p><b>Les jeunes sont engagés dans les contrôles citoyens des actions publiques (CCAP) en faveur de la paix.</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)          ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.          Cible 10.2 : D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.          Cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant des lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.          ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.          Cible 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.          Cible 16.2 : Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de</p>		<p>Indicateur 2 a. Nombre de services/actions publiques contrôlés</p> <p>Niveau de référence : 0          Cible : 270 (3 thématiques *6 régions * 15 services)</p>	<p>Compte rendu d'activités          Rapport technique          d'activités du projet</p>	
		<p>Indicateur 2 b. Nombre de jeunes impliqués dans les CCAP</p> <p>Niveau de référence : 0          Cible: 700 (540 Jeunes CCAP + 150 jeunes sens + 10 jeunes Acteurs)</p>	<p>Compte rendu d'activités          Rapport technique          d'activités du projet</p>	
	<p><b>Produit 21. Thématiques des actions publiques à contrôler définies par les jeunes et les différents acteurs de développement</b></p> <p>A211. Organiser des ateliers de concertations régionales pour prioriser et valider les actions publiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Approfondissement &amp; analyse des contextes à partir de revue documentaire complétée par des entrevues et réunions techniques avec les parties prenantes</i></li> <li>2. <i>Mobilisation des acteurs publics et communautaires cibles par les équipes régionales du projet et les Ministères (MJS et MPPSPF).</i></li> <li>3. <i>Préparation et conduite des ateliers de concertation dans les régions.</i></li> </ol>	<p>Indicateur 2.1.1  <i>Nombre de thématiques régionales couvertes par le CCAP</i></p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : <i>19 thématiques (3 thématiques par région dont 1 thématique pour le facteur de conflit économique/revenu, 1 pour le facteur de conflit sociaux/Droits sociaux, 1 pour sécurité) + 1 Gouvernance transversale</i></p>	<p>Rapport d'activités du projet          Rapport des ateliers régionaux</p> <p>(Une fois au début/3 mois du projet)</p>	
	<p>A212. Organiser des séances d'informations/formations et mobilisation des jeunes pour les CCAP</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Etablissement des matériels/outils d'informations pour les jeunes adaptés aux thématiques/contextes régionaux</i></li> </ol>	<p>Indicateur 2.1.2  <i>Nombre de jeunes sensibilisés/formés sur les principes du CCAP par rapport aux thématiques cibles</i>          Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : <i>1350 jeunes          3 Thématiques régionales *6 Régions*          15 Services*5jeunes</i></p>	<p>Rapport d'activités du projet, Rapport des séances d'informations formation/Fiches &amp; Actes de présence          Une fois au début du projet (après 4 mois)</p>	



<p>violence et de torture dont sont victimes les enfants. Cible 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions. Cible 16.10 : Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux. ODD 17 : Cible 17.17 : « Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.</p> <p>(Recommandations de l'EPU 2019) 121.5 Fournir des ressources suffisantes à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la promotion des droits des femmes et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (Serbie) ; 121.6 Garantir le fonctionnement de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme conformément aux principes de Paris et maintenir le soutien institutionnel et financier au Haut Conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit; 122.16 Renforcer, par des ressources financières et humaines, le Bureau indépendant de lutte contre la corruption (BIANCO) et</p>	<p>2. <i>Conduite de séances informations (Ateliers et/ou séances en ligne via les réseaux sociaux) pour les jeunes.</i> 3. <i>Sensibilisation/Mobilisation communautaire et via les media pour l'engagement des OSC, citoyens/jeunes dans la mise en œuvre du CCAP</i></p>				
	<p><b>Produit 2.2. Contrôles citoyens des actions publiques mis en œuvre</b> A221. Elaborer les outils/guide de formation de CCAP</p> <p>1. <i>Inventaire des outils existants au niveau national et international</i> 2. <i>Atelier de capitalisation des acquis nationaux/internationaux notamment l'ECB et le BQP déjà appliqués et éprouvés par MSIS-Tatao.</i> 3. <i>Elaboration des outils/guide Tafita de formation d'un CCAP</i> 4. <i>Atelier de restitution et de validation des outils/guide de formation d'un CCAP</i></p>	<p>Indicateur 2.2.1. Manuel thématique de CCAP (Outil Tafita/Tombana Anamafisana ny Fandriampahalemana Ifotony ataon'nyTanora)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 5 (Exemple Foncier, Santé/EAH, Environnement/RN, Admin/Communale, Sécurité, Jeunesse &amp; sport)</p>	Rapport d'activités du projet	Une fois au début du projet (après 6 mois)	
	<p>A222. Conduire des séances de formation pour les jeunes</p> <p>1. <i>Elaboration des critères de sélection des jeunes observateurs CCAP</i> 2. <i>AMI lancé auprès des participants/jeunes sensibilisés et ayant bénéficié des formations générales (A112), sélection/recrutement et répartition des jeunes observateurs CCAP</i> 3. <i>Conception, préparation et élaboration des outils/guide de formation sur les outils et la méthodologie de mise en œuvre du Tafita/CCAP</i></p>	<p>Indicateur 2.2.2. Nombre de jeunes formés sur l'outil CCAP Tafita</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 540 jeunes = 3 Thématiques régionales * 6 Régions*15 Services*2 jeunes</p>	Rapport d'activités di projet, Rapport de formation/Fiches & Actes de présence	Une fois au début du projet (après 6 mois)	
		<p>Indicateur 2.2.3. Nombre de CCAP réalisés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	Rapport d'activités du projet/Rapport des ateliers de dissémination des CCAP Semestrielle		

<p>la cellule de renseignement financier (SAMIFIN), afin de lutter plus efficacement contre la corruption dans le pays</p> <p>121.94 Renforcer les mesures visant à encourager la participation des femmes aux affaires publiques et leur représentation aux niveaux décisionnels;</p> <p>121.109 Mettre progressivement en œuvre des mesures visant à assurer une meilleure représentation des femmes dans les affaires publiques, en vue de réaliser la parité entre les sexes</p>	<p><i>4. Mise en œuvre de la formation des jeunes observateurs sélectionnés/recrutés</i></p> <p>A223. Organiser et accompagner les jeunes dans les CCAP et diffuser les résultats</p> <p><i>1. Mise en place de centre d'appel et opérationnalisation à travers l'engagement des jeunes Agents/Superviseurs d'appel. Ce sont les RSOAP et les Représentants des prestataires/autorités délivrant les services publics qui sont appelés</i></p> <p><i>2. Suivi-observation par les RSOAP-Tafita des réalités dans la mise en œuvre des prestations au niveau des services/actions publiques dans les districts/communes par rapport aux risques de conflit et production et dissémination des rapports (Atelier semestriel de dissémination)</i></p> <p><i>3. Organisation d'ateliers et de réunions techniques de plaidoyer auprès des autorités régionales/locales</i></p> <p>A224. Elaborer, suivre et appuyer la mise en œuvre par les jeunes et les Institutions partenaires des plans de renforcement des capacités suite aux résultats de CCAP</p> <p><i>1. Atelier d'élaboration de plans de renforcement des capacités par les Institutions/autorités et les bénéficiaires/jeunes pour amélioration continue des actions publiques en faveur de la consolidation de la paix.</i></p> <p><i>2. Mise en place de Comité et suivi conjoint (Autorités/Institutions et OSC/jeunes) de la mise en œuvre des activités des plans de renforcement des</i></p>			
--	--	--	--	--

	<i>capacités (Certains activités seraient appuyées dans les projets de plaidoyers ou d'actions communautaires des Produits 3.1 et 3.2)</i>				
<p>Résultat 3 :</p> <p><b>Les plaidoyers, recours et actions de réponses aux risques de conflits portés et mis en œuvre par les jeunes en collaboration avec les acteurs communautaires sont renforcés</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Cible 10.2 : D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. Cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant des lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p>		<p>Indicateur 3 a. Nombre de thématiques/Facteurs de conflits adressés/réduits par les actions des jeunes</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible:19 facteurs/Risques de conflits réduits</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>		
		<p>Indicateur 3 b. Nombre de groupes des jeunes structurés et renforcés</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible:50 groupes des jeunes</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>		
		<p>Indicateur 3 b. Nombre de jeunes impliqués dans les actions de prévention de conflits portés par ou structurés autour des jeunes</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 3 000 jeunes (60 projets *40 jeunes + 30 Plaidoyers * 20 jeunes)</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>		
		<p><b>Produit 31. Campagnes de plaidoyers et recours faits par les jeunes considérés par les autorités/décideurs</b></p> <p>A311. Elaborer de guide/outils et conduire des formations en plaidoyers et recours pour les jeunes</p> <p>1. <i>Conception et élaboration des guides / outils, conduite d'un atelier de validation de guide de plaidoyer et de recours en capitalisant le guide des</i></p>	<p>Indicateur 3.1.1 Guide de plaidoyer/recours des jeunes pour la consolidation de la paix</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 1</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	
			<p>Indicateur 3.1.2. Nombre de Campagnes régionales et nationales de plaidoyer</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 30</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	

<p>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</p> <p>Cible 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.</p> <p>Cible 16.a : Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.</p> <p>ODD 17 : Cible 17.17 : « Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.</p> <p>(Recommandations de l'EPU 2019) 121.20 Adopter une législation visant à prévenir et à éliminer le racisme et la discrimination, et créer les mécanismes nécessaires pour que les victimes puissent avoir accès à des recours juridiques et à des réparations efficaces 122.23 Continuer à promulguer et à appliquer pleinement la législation visant à promouvoir et à protéger</p>	<p><i>plaidoyers déjà disponible auprès du MJS</i></p> <p>2. <i>Elaboration des outils, plans et curricula de formation à partir du guide élaboré</i></p> <p>3. <i>Conduite des formations en plaidoyer et recours incluant l'élaboration des plans de plaidoyer et évaluation des formations y compris une communication, présentations dans le médias</i></p> <p>A312. Accompagner la mise en œuvre des campagnes de plaidoyers des jeunes</p> <p>1. <i>Mise en œuvre de plans de plaidoyer par les jeunes notamment à travers la planification et l'organisation de dialogues avec les autorités/décideurs</i></p> <p>2. <i>Accompagnement, encadrement, coaching et suivi des campagnes de plaidoyer des jeunes</i></p>	<p>Indicateur 3.1.3. Nombre de recours déposés auprès des Institutions/autorités compétentes</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 15 (12 régions +3 national)</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	
	<p>A313. Accompagner les jeunes à déposer des recours auprès des Institutions</p> <p>1. <i>Appui des jeunes dans la rédaction et dépôt de recours selon le guide et avec l'appui de juristes partenaires (Avocats ou Magistrats bénévoles)</i></p> <p>2. <i>Suivi des recours faits par les jeunes auprès des autorités/décideurs compétents.</i></p> <p>A314. Appuyer les Institutions/Acteurs concernés à mieux traiter et répondre aux plaidoyers et recours faits par les jeunes</p> <p>1. <i>Organiser un Atelier avec les Institutions/Acteurs pour définir les mesures et outils de communication, de traitement des plaidoyers/recours faits</i></p>	<p>Indicateur 3.1.4. Nombre de régions ayant un mécanisme de lanceur d'alerte et de défenseurs de la paix fonctionnels</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 22 (1par région)</p>	<p>Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	

les droits à la liberté d'expression et de religion ; 121.106 Continuer à renforcer les mesures visant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes et à lutter contre la violence fondée sur le sexe 121.58 Poursuivre les mesures visant à engager le dialogue avec les organisations de la société civile	<i>par les jeunes (y compris la mise en place d'espaces/instances de participation des OSC/Jeunes)</i> 2. <i>Organiser des dialogues réguliers entre les autorités/décideurs et les OSC/jeunes</i> A315. Opérationnaliser le mécanisme de protection des jeunes LA et défenseurs de la paix. 1. <i>Renforcer le leadership, le réseautage &amp; la visibilité des jeunes LA et défenseurs de la paix</i> 2. <i>Renforcer l'accompagnement juridique des Jeunes LA et DDP à travers l'appui des juristes partenaires</i> 3. <i>Mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de prise en charge socio-économique des JLA/DDP (compensation de pertes de revenus, accompagnement psycho-sociale, prise en charge sanitaire)</i>			
	Produit 3.2 <b>Actions communautaires de prévention et de réduction des risques de conflits mises en œuvre</b> A321. Conduire des formations pour les jeunes et les acteurs partenaires dans l'élaboration de projets pour adresser les recommandations des SAP-PC et CCAP 1. <i>Elaboration des outils, plans et curricula de formation en leadership, développement et gestion de projet</i>	Indicateur 3.2.1. Nombre de jeunes formés en matière d'élaboration/gestion de projets Niveau de référence : 0 Cible : 400 = (20 national + 380 dans les régions)	Rapports de formation Rapport d'activités du projet (Trimestrielle)	
		Indicateur 3.2.2. Nombre de mini-projets de préventions de conflits mis en œuvre Niveau de référence : 0 Cible : 60 (5*6 régions + 2*14+12 national)	Comptes rendus d'activités Rapport d'activités du projet (Trimestrielle)	

	<p><i>2. Conduite des formations en leadership, développement et gestion de projet et évaluation des formations.</i></p> <p>A322 Fournir des subventions, superviser/suivre les projets de prévention/résolution de conflits réalisés par les jeunes notamment ceux facilitant les interactions comme leur engagement dans structures/mécanismes de concertations, les échanges à travers des événements sportifs/Culturels, l'inclusion par la protection des jeunes victimes/à risques des conflits, ou des JLA, etc.</p> <p>A323. Organiser des visites-échanges entre les jeunes qui participent dans les mécanismes SAP-PC, CCAP et mettant en œuvre des projets de prévention des conflits.</p>	<p>Indicateur 3.2.3. Nombre de visites-échanges</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible :8 (6 régions + 2 national)</p>	<p>Rapports de mission</p> <p>Rapport d'activités du projet</p> <p>(Trimestrielle)</p>	
--	---	---	--	--

## Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/activité	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Total	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activité reserve pour action directe sur égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE) (cas échéant)	Niveau de dépense/ engagement actuel (a remplir au moment des rapports de projet)	Justification du montant à GEWE (par exemple, la formation comprend une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques déployés pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes, etc.)	Notes quelconque le cas échéant (e.g sur types des entrants ou justification du budget)
<b>RESULTAT 1:</b>	Les jeunes dans l'Observatoire Safidy mettent en place un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits (SAP-PC)								
<b>Produit 1.1:</b>	Jeunes/OSC du Réseau SAFIDY et les acteurs institutionnels formés et outillés sur le SAP-PC								
Activite 1.1.1:	Conduire une étude sur les facteurs de conflits et les rôles des femmes dans les résolutions des conflits				\$ -				Etude à intégrer dans le budget de suivi-évaluation (Baseline)
Activite 1.1.2:	Sensibiliser/éduquer les jeunes sur différentes thématiques/messages de prévention de conflits	\$ 61 500,00	\$ 8 000,00		\$ 69 500,00	35%		Engagement des OSC avec leaders femmes, Plan de communication et messages de sensibilisations sur les conflits ayant des enjeux sur les femmes, participation équilibrée des jeunes hommes et jeunes femmes	En collaboration avec OSCs (Ateliers de mobilisation) et SIFAKA pour les émissions media
Activite 1.1.3:	Conduire des séances de formations générales pour les jeunes sur la consolidation de la paix, le SAP-PC (et le CCAP)	\$ 22 000,00	\$ 6 000,00		\$ 28 000,00	35%		Engagement des OSC avec leaders femmes, Contenu et Outils de formations spécifique incluant les conflits ayant des enjeux sur les femmes, participation équilibrée des jeunes hommes et jeunes femmes comme formateurs et/ou bénéficiaires de formations	En collaboration avec OSCs (Ateliers de mobilisation) et SIFAKA pour les émissions media
Activite 1.1.4:	Conduire des séances d'informations et de mobilisation des acteurs effectués par les jeunes au niveau district et au niveau régional	\$ 13 000,00	\$ 1 000,00		\$ 14 000,00	30%		Engagement des OSC avec leaders femmes, émissions media spécifiques engageant les jeunes femmes, participation équilibrée des jeunes hommes et jeunes femmes pour les ateliers/rencontres avec les acteurs	En collaboration avec OSCs (Ateliers de mobilisation) et SIFAKA pour les émissions media
Activite 1.1.5:					\$ -				
Activite 1.1.6:					\$ -				
Activite 1.1.7:					\$ -				
Activite 1.1.8:					\$ -				
	<b>Produit total</b>	<b>\$ 96 500,00</b>	<b>\$ 15 000,00</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 111 500,00</b>	<b>\$ 38 325,00</b>	<b>\$ -</b>		
<b>Produit 1.2:</b>	Le SAP-PC sont opérationnels au niveau de l'Observatoire								
Activite 1.2.1:	Organiser/répartir et déployer les jeunes observateurs avec les outils	\$ 57 000,00	\$ 4 000,00		\$ 61 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes, Contenu et Outils d'observation/formations SAP-PC incluant les conflits ayant des enjeux sur les femmes, participation équilibrée des jeunes hommes et femmes en tant qu'observateurs SAP-PC (RSOD et RSOC)	En collaboration avec OSCs
Activite 1.2.2:	Conduire et rapporter le SAP-PC (Suivi-Observation régulier/trimestriel, Alertes selon événements par les Observateurs, Signalements/numéros verts par les citoyens) et diffuser les résultats.	\$ 165 000,00	\$ 8 000,00		\$ 173 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils de suivi, de traitement des observations et signalements SAP-PC incluant les enjeux sur les femmes et désagréés selon le genre, équilibre des jeunes hommes et femmes en tant qu'observateurs SAP-PC	En collaboration avec OSCs
Activite 1.2.3:	Mise en place et opérationnalisation de Cellules de veille pour prendre les décisions/mesures de réponses par rapport au SAP-PC	\$ 20 000,00	\$ 1 000,00		\$ 21 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils de suivi, de traitement utilisés par les Cellules de veille traitant les enjeux sur les femmes et désagréés selon le genre, Equilibre des participants hommes et femmes lors des Ateliers	En collaboration avec OSCs
Activite 1.2.4:					\$ -				
Activite 1.2.5:					\$ -				
Activite 1.2.6:					\$ -				
Activite 1.2.7:					\$ -				
Activite 1.2.8:					\$ -				
	<b>Produit total</b>	<b>\$ 242 000,00</b>	<b>\$ 13 000,00</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 255 000,00</b>	<b>\$ 102 000,00</b>	<b>\$ -</b>		

<b>Produit 1.3:</b>									
Activite 1.3.1					\$ -				
Activite 1.3.2					\$ -				
Activite 1.3.3					\$ -				
Activite 1.3.4					\$ -				
Activite 1.3.5					\$ -				
Activite 1.3.6					\$ -				
Activite 1.3.7					\$ -				
Activite 1.3.8					\$ -				
<b>Produit total</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>

<b>Produit 1.4:</b>									
Activite 1.4.1					\$ -				
Activite 1.4.2					\$ -				
Activite 1.4.3					\$ -				
Activite 1.4.4					\$ -				
Activite 1.4.5					\$ -				
Activite 1.4.6					\$ -				
Activite 1.4.7					\$ -				
Activite 1.4.8					\$ -				
<b>Produit total</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>

**RESULTAT 2:** Les jeunes sont engagés dans les contrôles citoyens des actions publiques (CCAP) en faveur de la paix.

**Produit 2.1:** Thématiques d'actions publiques à contrôler et à renforcer définies

Activite 2.1.1	Organiser des ateliers de concertations régionales pour prioriser et valider les actions publiques.	\$ 38 000,00	\$ 1 000,00	\$ 39 000,00	35%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils d'analyse et les actions publiques traitant les enjeux sur les femmes pris en compte, Equilibre des participants hommes et femmes lors des Ateliers	En collaboration avec OSCs
Activite 2.1.2	Organiser des séances d'informations/formations et mobilisation des jeunes pour les CCAP	\$ 34 000,00	\$ 3 000,00	\$ 37 000,00	35%		Engagement des OSC avec leaders femmes, Contenu et Outils d'informations/formations incluant les actions publiques ayant des enjeux sur les femmes, équilibre des jeunes hommes et jeunes femmes lors des séances d'informations et formations	En collaboration avec OSCs
Activite 2.1.3				\$ -				
Activite 2.1.4				\$ -				
Activite 2.1.5				\$ -				
Activite 2.1.6				\$ -				
Activite 2.1.7				\$ -				
Activite 2.1.8				\$ -				
<b>Produit total</b>		<b>\$ 72 000,00</b>	<b>\$ 4 000,00</b>	<b>\$ 76 000,00</b>		<b>\$ 26 600,00</b>		<b>\$ -</b>

**Produit 2.2:** Contrôles citoyens des actions publiques mis en œuvre

Activite 2.2.1	Capitaliser les acquis nationaux/internationaux et élaborer les outils/guide de formation de CCAP.	\$ 13 000,00	\$ 5 000,00	\$ 18 000,00	25%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils de contrôle des actions publiques Tafita incluant les enjeux sur les femmes, Actions publiques répondant aux besoins des femmes, équilibre des jeunes hommes et femmes durant les ateliers	En collaboration avec OSCs
Activite' 2.2.2	Conduire des séances de formation pour les jeunes Safidy	\$ -	\$ 44 000,00	\$ 44 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils de formation sur le contrôle/évaluation Tafita incluant les enjeux sur les femmes et les actions publiques répondant aux besoins des femmes, équilibre des jeunes hommes et femmes durant les ateliers	Observatoire SAFIDY
Activite 2.2.3	Organiser et accompagner les jeunes dans les CCAP et diffuser les résultats	\$ -	\$ 88 000,00	\$ 88 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils de suivi, de traitement des observations CCAP/Tafita incluant les enjeux sur les femmes et désagréés selon le genre, équilibre des jeunes hommes et femmes en tant qu'observateurs CCAP (RSOAP)	Observatoire SAFIDY
Activite 2.2.4	Elaborer, suivre et appuyer la mise en œuvre par les jeunes et les Institutions partenaires des plans de renforcement des capacités suite aux résultats de CCAP	\$ -	\$ 10 000,00	\$ 10 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Plan de renforcement des capacités incluant les enjeux sur les femmes et les actions publiques répondant aux besoins des femmes, équilibre des jeunes hommes et femmes dans les ateliers et les Comités conjoints	



Activite 2.2.5					\$ -				
Activite 2.2.6					\$ -				
Activite 2.2.7					\$ -				
Activite 2.2.8					\$ -				
<b>Produit total</b>		\$ 13 000,00	\$ 147 000,00	\$ -	\$ 160 000,00	\$ 61 300,00	\$ -		
<b>Produit 2.3</b>									
Activite 2.3.1					\$ -				
Activite 2.3.2					\$ -				
Activite 2.3.3					\$ -				
Activite 2.3.4					\$ -				
Activite 2.3.5					\$ -				
Activite 2.3.6					\$ -				
Activite 2.3.7					\$ -				
Activite 2.3.8					\$ -				
<b>Produit total</b>		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
<b>Produit 2.4</b>									
Activite 2.4.1					\$ -				
Activite 2.4.2					\$ -				
Activite 2.4.3					\$ -				
Activite 2.4.4					\$ -				
Activite 2.4.5					\$ -				
Activite 2.4.6					\$ -				
Activite 2.4.7					\$ -				
Activite 2.4.8					\$ -				
<b>Produit total</b>		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
<b>RESULTAT 3:</b>	Les plaidoyers, recours et actions de réponses aux risques de conflits portés par les jeunes ou structurés autour des jeunes sont renforcés								
<b>Produit 3.1</b>	Campagnes de plaidoyers et recours faits par les jeunes considérés par les autorités/décideurs								
Activite 3.1.1	Elaborer des guides/outils et conduire des formations en plaidoyers et recours pour les jeunes	\$ 30 000,00	\$ 3 000,00		\$ 33 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Guides et outils de plaidoyer/recours et les outils de formation incluant des sections adressant les enjeux des femmes; équilibre des participants jeunes hommes et femmes aux formations	
Activite 3.1.2	Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leur campagne de plaidoyers et organiser des dialogues avec les autorités/décideurs	\$ 35 500,00	\$ 1 500,00		\$ 37 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Campagnes de plaidoyer portées par les jeunes femmes leaders, Plaidoyer adressant les actions publiques pour les femmes, équilibre des jeunes hommes et femmes dans les plaidoyers	En collaboration avec SIFAKA pour les actions media dans les campagnes de plaidoyers
Activite 3.1.3	Accompagner les jeunes à déposer des recours auprès des Institutions	\$ 17 000,00	\$ 2 000,00		\$ 19 000,00	25%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Accompagnement recours faits par les jeunes femmes leaders, Recours adressant les actions publiques pour les femmes	
Activite 3.1.4	Appuyer les Institutions/Acteurs concernés à mieux traiter et répondre aux plaidoyers et recours faits par les jeunes	\$ 9 000,00	\$ 1 500,00		\$ 10 500,00	25%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Prise en compte et traitement des plaidoyers et recours faits par les jeunes femmes leaders et ceux adressant les actions publiques pour les femmes; appui spécifique pour les Responsables Institutions femmes	En collaboration avec SIFAKA pour les actions media des acteurs insitutionnels répondant aux plaidoyers et recours
Activite 3.1.5	Opérationnaliser le mécanisme de protection des jeunes LA et défenseurs de la paix	\$ 61 000,00	\$ 3 000,00		\$ 64 000,00	25%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Procédure/Protection adaptée aux jeunes femmes lanceurs d'alertes et défenseurs de la paix ; engagement des partenaires ayant des leaders femmes	En collaboration avec SIFAKA pour les actions media pour la visibilité des lanceurs d'alertes et défenseurs de la paix
Activite 3.1.6					\$ -				
Activite 3.1.7					\$ -				
Activite 3.1.8					\$ -				
<b>Produit total</b>		\$ 152 500,00	\$ 11 000,00	\$ -	\$ 163 500,00	\$ 51 375,00	\$ -		
<b>Produit 3.2:</b>	Actions communautaires de prévention et de réduction des risques de conflits mises en œuvre								
Activite 3.2.1	Conduire des formations pour les jeunes et les autres acteurs communautaires dans l'élaboration de projets de prévention des conflits adressant les recommandations des SAP-PC/ CCAP	\$ 52 000,00	\$ 3 000,00		\$ 55 000,00	40%		Engagement des OSC avec leaders femmes; Outils de formation de conception et gestion de projet traitant aussi les enjeux des conflits et actions publiques ciblant les femmes; équilibre des participants jeunes hommes et femmes aux formations	En collaboration avec OSCs



<b>Produit 4.3</b>									
Activite 4.3.1					\$ -				
Activite 4.3.2					\$ -				
Activite 4.3.3					\$ -				
Activite 4.3.4					\$ -				
Activite 4.3.5					\$ -				
Activite 4.3.6					\$ -				
Activite 4.3.7					\$ -				
Activite 4.3.8					\$ -				
<b>Produit total</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>

<b>Produit 4.4</b>									
Activite 4.4.1					\$ -				
Activite 4.4.2					\$ -				
Activite 4.4.3					\$ -				
Activite 4.4.4					\$ -				
Activite 4.4.5					\$ -				
Activite 4.4.6					\$ -				
Activite 4.4.7					\$ -				
Activite 4.4.8					\$ -				
<b>Produit total</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>

<b>Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activites si-dessus</b>	\$	30 000,00	\$	45 000,00	\$	75 000,00	40%		
<b>Coûts operationnels si pas inclus dans les activites si-dessus</b>	\$	184 626,17	\$	25 373,83	\$	210 000,00	35%		
<b>Budget de suivi</b>	\$	40 000,00	\$	15 000,00	\$	55 000,00	35%		
<b>Budget pour l'évaluation finale indépendante</b>	\$	35 000,00	\$	-	\$	35 000,00	35%		
<b>Coûts supplémentaires total</b>	<b>\$</b>	<b>289 626,17</b>	<b>\$</b>	<b>85 373,83</b>	<b>\$</b>	<b>375 000,00</b>	<b>\$</b>	<b>135 000,00</b>	<b>\$</b>

	Totaux			Total
	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	
Sous-budget total du projet	\$ 1 121 495,33	\$ 280 373,83	\$ -	\$ 1 401 869,16
Coûts indirects (7%):	\$ 78 504,67	\$ 19 626,17	\$ -	\$ 98 130,84
<b>Total</b>	<b>\$ 1 200 000,00</b>	<b>\$ 300 000,00</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1 500 000,00</b>

Répartition des tranches basée sur la performance					
	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	Total	Tranche %
Première tranche	\$ 780 000,00	\$ 195 000,00	\$ -	\$ 975 000,00	65%
Deuxième tranche	\$ 420 000,00	\$ 105 000,00	\$ -	\$ 525 000,00	35%
Troisième tranche (le cas échéant)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
<b>Total</b>	<b>\$ 1 200 000,00</b>	<b>\$ 300 000,00</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1 500 000,00</b>	<b>100%</b>

\$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects)	\$ 555 274,00
% alloué à GEWE	37,02%
\$ alloué à S&E (inclut coûts indirects)	\$ 96 300,00
% alloué à S&E	6,42%
Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.	

Total des dépenses	\$ -
Taux d'exécution	0%

## Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 2 - Répartition des produits par catégories de budget de l'ONU

	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Total
<b>RESULTAT 1</b>				
<b>Produit 1.1</b>				
<b>Total pour produit 1.1 (du tableau 1)</b>	\$ 96 500,00	\$ 15 000,00	\$ -	\$ 111 500,00
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 2 895,00	\$ 2 250,00		\$ 5 145,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la		\$ 3 750,00		\$ 3 750,00
4. Services contractuels	\$ 4 825,00	\$ 9 000,00		\$ 13 825,00
5. Frais de déplacement	\$ 4 825,00			\$ 4 825,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 82 025,00			\$ 82 025,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 1 930,00			\$ 1 930,00
<b>Total</b>	\$ 96 500,00	\$ 15 000,00	\$ -	\$ 111 500,00
<b>Produit 1.2</b>				
<b>Total pour produit 1.2 (du tableau 1)</b>	\$ 242 000,00	\$ 13 000,00	\$ -	\$ 255 000,00
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels		\$ 1 950,00		\$ 1 950,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 4 840,00	\$ 1 950,00		\$ 6 790,00
4. Services contractuels	\$ 29 040,00	\$ 7 150,00		\$ 36 190,00
5. Frais de déplacement	\$ 9 680,00	\$ 1 950,00		\$ 11 630,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 193 600,00			\$ 193 600,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 4 840,00			\$ 4 840,00
<b>Total</b>	\$ 242 000,00	\$ 13 000,00	\$ -	\$ 255 000,00
<b>Produit 1.3</b>				
<b>Total pour produit 1.3 (du tableau 1)</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels				\$ -
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				\$ -
<b>Total</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

<b>Produit 1.4</b>				
<b>Total pour produit 1.4 (du tableau 1)</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels				\$ -
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				\$ -
<b>Total</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

**RESULTAT 2**

<b>Produit 2.1</b>				
<b>Total pour produit 2.1 (du tableau 1)</b>	\$ 72 000,00	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 76 000,00
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels		\$ 4 000,00		\$ 4 000,00
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 72 000,00			\$ 72 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				\$ -
<b>Total</b>	\$ 72 000,00	\$ 4 000,00	\$ -	\$ 76 000,00

<b>Produit 2.2</b>				
<b>Total pour produit 2.2 (du tableau 1)</b>	\$ 13 000,00	\$ 147 000,00	\$ -	\$ 160 000,00
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels		\$ 4 410,00		\$ 4 410,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)		\$ 8 820,00		\$ 8 820,00
4. Services contractuels		\$ 11 760,00		\$ 11 760,00
5. Frais de déplacement		\$ 7 350,00		\$ 7 350,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 13 000,00	\$ 111 720,00		\$ 124 720,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		\$ 2 940,00		\$ 2 940,00
<b>Total</b>	\$ 13 000,00	\$ 147 000,00	\$ -	\$ 160 000,00

<b>Produit 2.3</b>				
<b>Total pour produit 2.3 (du tableau 1)</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
1. Personnel et autres employés				\$ -
2. Fournitures, produits de base, matériels				\$ -
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)				\$ -
4. Services contractuels				\$ -
5. Frais de déplacement				\$ -
6. Transferts et subventions aux homologues				\$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				\$ -
<b>Total</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

<b>Produit 2.4</b>								
<b>Total pour produit 2.4 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-		
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-		
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la					\$	-		
4. Services contractuels					\$	-		
5. Frais de déplacement					\$	-		
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs					\$	-		
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-

<b>RESULTAT 3</b>								
<b>Produit 3.1</b>								
<b>Total pour produit 3.1 (du tableau 1)</b>	\$	152 500,00	\$	11 000,00	\$	-	\$	163 500,00
1. Personnel et autres employés					\$	-		
2. Fournitures, produits de base, matériels			\$	2 200,00	\$	2 200,00		
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la	\$	15 250,00			\$	15 250,00		
4. Services contractuels	\$	38 125,00	\$	4 400,00	\$	42 525,00		
5. Frais de déplacement	\$	5 000,00	\$	4 400,00	\$	9 400,00		
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	68 625,00			\$	68 625,00		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$	25 500,00			\$	25 500,00		
<b>Total</b>	\$	152 500,00	\$	11 000,00	\$	-	\$	163 500,00
<b>Produit 3.2</b>								
<b>Total pour produit 3.2 (du tableau 1)</b>	\$	255 869,16	\$	5 000,00	\$	-	\$	260 869,16
1. Personnel et autres employés					\$	-		
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$	2 558,69	\$	1 000,00	\$	3 558,69		
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)					\$	-		
4. Services contractuels	\$	15 352,15	\$	2 500,00	\$	17 852,15		
5. Frais de déplacement	\$	7 676,07	\$	1 500,00	\$	9 176,07		
6. Transferts et subventions aux homologues	\$	230 282,24			\$	230 282,24		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs					\$	-		
<b>Total</b>	\$	255 869,16	\$	5 000,00	\$	-	\$	260 869,16
<b>Produit 3.3</b>								
<b>Total pour produit 3.3 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-		
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-		
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)					\$	-		
4. Services contractuels					\$	-		
5. Frais de déplacement					\$	-		
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-		

7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs					\$	-
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-
<b>Produit 3.4</b>						
<b>Total pour produit 3.4 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la					\$	-
4. Services contractuels					\$	-
5. Frais de déplacement					\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs					\$	-
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-

**RESULTAT 4**

<b>Produit 4.1</b>						
<b>Total pour produit 4.1 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la					\$	-
4. Services contractuels					\$	-
5. Frais de déplacement					\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts					\$	-
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-
<b>Produit 4.2</b>						
<b>Total pour produit 4.2 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la					\$	-
4. Services contractuels					\$	-
5. Frais de déplacement					\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts					\$	-
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-
<b>Produit 4.3</b>						
<b>Total pour produit 4.3 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la					\$	-
4. Services contractuels					\$	-
5. Frais de déplacement					\$	-
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts					\$	-
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-



<b>Produit 4.4</b>								
<b>Total pour produit 4.4 (du tableau 1)</b>	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-
1. Personnel et autres employés					\$	-		
2. Fournitures, produits de base, matériels					\$	-		
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la					\$	-		
4. Services contractuels					\$	-		
5. Frais de déplacement					\$	-		
6. Transferts et subventions aux homologues					\$	-		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts					\$	-		
<b>Total</b>	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-

<b>Coûts supplémentaires</b>								
<b>Total des coûts supplémentaires (du tableau 1)</b>	\$	289 626,17	\$	85 373,83	\$	-	\$	375 000,00
1. Personnel et autres employés	\$	30 000,00	\$	45 000,00	\$		\$	75 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels			\$	2 018,69			\$	2 018,69
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la	\$	20 770,09	\$	19 379,44			\$	40 149,53
4. Services contractuels	\$	192 123,36	\$	6 056,07			\$	198 179,44
5. Frais de déplacement	\$	23 366,36	\$	4 037,38			\$	27 403,74
6. Transferts et subventions aux homologues							\$	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	\$	23 366,36	\$	8 882,24			\$	32 248,60
<b>Total</b>	\$	289 626,17	\$	85 373,83	\$	-	\$	375 000,00

<b>Totaux</b>				
	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Totaux
<b>1. Personnel et autres employés</b>	\$ 30 000,00	\$ 45 000,00	\$ -	\$ 75 000,00
<b>2. Fournitures, produits de base, matériels</b>	\$ 5 453,69	\$ 13 828,69	\$ -	\$ 19 282,38
<b>3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)</b>	\$ 40 860,09	\$ 33 899,44	\$ -	\$ 74 759,53
<b>4. Services contractuels</b>	\$ 279 465,51	\$ 44 866,07	\$ -	\$ 324 331,59
<b>5. Frais de déplacement</b>	\$ 50 547,43	\$ 19 237,38	\$ -	\$ 69 784,81
<b>6. Transferts et subventions aux homologues</b>	\$ 659 532,24	\$ 111 720,00	\$ -	\$ 771 252,24
<b>7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs</b>	\$ 55 636,36	\$ 11 822,24	\$ -	\$ 67 458,60
Sous-budget total du projet	\$ 1 121 495,33	\$ 280 373,83	\$ -	\$ 1 401 869,16
Coûts indirects (7%):	\$ 78 504,67	\$ 19 626,17	\$ -	\$ 98 130,84
<b>TOTAL</b>	\$ 1 200 000,00	\$ 300 000,00	\$ -	\$ 1 500 000,00

## Annex 1 : Guide de MPTFO sur les catégories de frais de l'ONU

**1. Frais d'équipe et dépenses du personnel** : inclus tout frais liés aux dépenses de l'équipe, comprenant les salaires, les ajustements et les droits de l'équipe.

**2. Provisions, produits de base, matériaux** : inclus tout frais directs et indirects (ex : cargaison, transports, livraison, distribution) associés à l'approvisionnement des provisions, produits de base et les matériaux. Les fournitures de bureaux seront désignées comme « fonctionnement général ».

**3. L'équipement, véhicules et fournitures incluant leur perte de valeur** : pour ceux déclarant sur UNSAS ou UNSAS de base modifié (ex : les dépenses directes), cela se rapporterait à tous les coûts de mise en service. Pour ceux qui font les normes des donateurs selon les normes IPSAS, cela équivaldrait à une dépréciation par période.

**4. Services contractuels** : services sous-traités par une organisation qui suit le processus normal d'approvisionnement. Dans la terminologie IPSAS, cela serait similaire aux transactions d'échange. Cela pourrait inclure contrats passés avec des ONG s'ils ressemblent davantage à des marchés de services qu'à un transfert de subvention.

**5. Déplacements** : comprend les déplacements du personnel et des autres agents payés par l'organisation directement liée au projet.

**6. Transferts et subventions aux homologues** : comprend les transferts aux homologues nationaux et tout autre transfert effectué à un partenaire de mise-en-oeuvre (par exemple une ONG) qui ne ressemble pas à un contrat de service commercial comme ci-dessus. En termes IPSAS, cela ressemblerait davantage à des transactions sans échange.

**7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs** : inclut tous les frais généraux de fonctionnement d'un bureau. Les exemples comprennent les télécommunications, les loyers, les charges financières et d'autres coûts qui ne peuvent pas être associés à d'autres catégories de dépenses.

For PBSO Use
--------------

Outcome 1		
Outcome Budget	\$	366 500,00
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

Outcome 2		
Outcome Budget	\$	236 000,00
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

Outcome 3		
Outcome Budget	\$	424 369,16
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

Outcome 4		
Outcome Budget	\$	-
Total Outcome Budget Towards SDGs	\$	-
SDG	SDG %	Total Towards SDG
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -
		\$ -

For MPTFO Use

Totals				
	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 30 000,00	\$ 45 504,25	\$ -	\$ 75 504,25
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 5 453,69	\$ 15 224,95	\$ -	\$ 20 678,64
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 40 860,09	\$ 34 155,98	\$ -	\$ 75 016,07
4. Contractual services	\$ 279 465,51	\$ 44 786,17	\$ -	\$ 324 251,68
5. Travel	\$ 50 547,43	\$ 17 761,21	\$ -	\$ 68 308,64
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 659 532,24	\$ 111 720,00	\$ -	\$ 771 252,24
7. General Operating and other Costs	\$ 55 636,36	\$ 11 221,26	\$ -	\$ 66 857,62
Sub-Total	\$ 1 121 495,33	\$ 280 373,83	\$ -	\$ 1 401 869,16
7% Indirect Costs	\$ 78 504,67	\$ 19 626,17	\$ -	\$ 98 130,84
<b>Total</b>	<b>\$ 1 200 000,00</b>	<b>\$ 300 000,00</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1 500 000,00</b>

Performance-Based Tranche Breakdown					
	PNUD (budget en USD)	MSIS-tatao (budget en USD)	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 840 000,00	\$ 210 000,00	\$ -	\$ 1 050 000,00	70%
Second Tranche:	\$ 360 000,00	\$ 90 000,00	\$ -	\$ 450 000,00	30%
Third Tranche:	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 1 200 000,00</b>	<b>\$ 300 000,00</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1 500 000,00</b>	